ISSN 0024-7650

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1501 - 11 avril 1997 - prix : 9 F

l'éditorial d'Arlette Laguiller

p 3

Ecoutes téléphoniques

NON AU «SECRET DÉFENSE»... MAIS SURTOUT AU SECRET DES AFFAIRES CAPITALISTES !

Dans les entreprises

Hôpitaux, SNCF, Renault, Usinor, Air France, etc.

p. 10 à 14

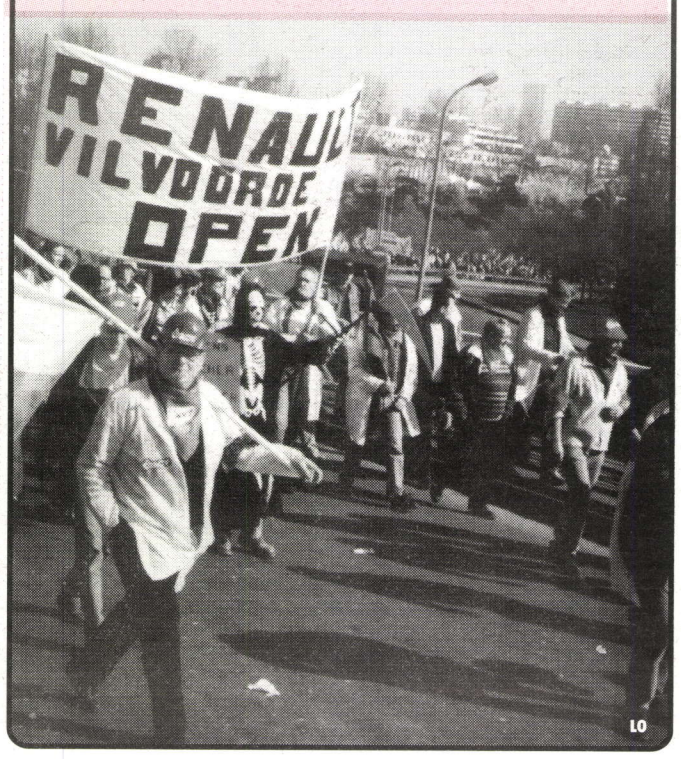

M 6189 - 1501 - 9,00 F

SOMMAIRE

Politiciens

4 – Les Verts couleur caméléon
– Politiciens-hommes d'«affaires»

Leur société

5 – 1997, un grand cru pour les profits
– Elf au Gabon

6 – Un préfet digne de l'État

Tribune

6 – Zaïre : fin de règne d'un dictateur chéri des gouvernants français

Il y a cinquante ans

7 – Le lancement du RPF

Dans le monde

8 – Russie-Biélorussie : l'union toujours promise
– Chirac et la République Tchèque : du vent…

9 – Martinique et Guadeloupe : chômage en hausse
– USA : le fantôme de McCarthy, 50 ans après
– Hoechst abandonne ses droits sur le RU 486

Dans les entreprises

10 – Hôpitaux d'Ile-de-France : le mécontentement du personnel
– Hôpital Saint-Antoine (Paris) : personnel de nuit en grève

11 – SNCF : réduire le temps de travail… ou les acquis?
– Accident du RER, la SNCF dégage sa responsabilité
– Les patrons routiers l'auront cherché

12 – Grève aux sociétés de nettoyage ABILIS et GOM (Nord)
– Air France – Le Bourget : fin de la grève

13 – Renault : les jugements sur la procédure n'empêcheront pas les licenciements
– Fonderie du Poitou Ingrandes (Vienne) : des menaces de licenciements

14 – Usinor-Sacilor : profits au détriment des travailleurs
– Lettre d'un lecteur au sujet de l'entreprise Caponi

Voir

15 – *Reprise* d'Hervé Le Roux
– *Marion* de Manuel Poirier

Fête de Lutte Ouvrière

16 – Au programme des 17, 18, et 19 mai 1997

QUAND MARCHAIS S'INTERROGE SUR LE PROGRAMME COMMUN

Lors d'une conférence de presse où la fédération PCF du Val-de-Marne présentait ses candidats pour les prochaines élections législatives, Marchais se serait confié à quelques journalistes présents. Selon *Libération*, l'ancien secrétaire du PCF se serait interrogé à propos du Programme commun signé en 1972 : «*Il y a une question que je me pose tous les jours et que, je crois, j'emporterai dans ma tombe. Ai-je eu raison de signer? Accepter en sachant que François Mitterrand n'y voyait qu'un moyen de se faire élire et aller au gouvernement… je ne me faisais guère d'illusions*». Signer, c'est pourtant ce que Marchais a fait. Lui n'avait peut-être pas d'illusions sur Mitterrand et le Programme commun, n'empêche qu'il les a tout de même largement crées et répandues.

Si Mitterrand ne voyait effectivement dans l'Union de la gauche qu'un paillasson pour l'Elysée, le PCF y voyait un moyen d'obtenir quelques strapontins ministériels et surtout de montrer à la bourgeoisie qu'il pouvait être un parti de gouvernement comme les autres.

Et tant pis si au passage il perdit une part importante de son influence électorale, après avoir déçu des centaines de milliers d'hommes et de femmes qui croyaient en lui.

D'ailleurs, Mitterrand avait clairement prévenu à l'époque qu'un de ses objectifs était de ramener le PCF à moins de 10% des voix, et c'est sans doute la seule promesse qu'il ait jamais tenue.

Alors, quelle importance qu'aujourd'hui Marchais fasse son mea culpa et que sur un ton qui semble de regret il puisse dire : «*Pendant des années nous avons manifesté en criant "une seule solution, le Programme commun". Et dire que ceux qui criaient "une seule solution la révolution", nous les traitions de gauchistes!…*» D'autant que son successeur, Robert Hue, n'a d'autre perspective que de proposer à Jospin un «contrat d'orientation» – pour ne pas réemployer les termes de «Programme commun» – avec, espère-t-il quelques postes de ministres en cas de victoire électorale.

Un quart de siècle après le Programme commun, on prend presque les mêmes et on recommence.

C.B.

La prochaine réunion du Cercle Léon Trotsky aura pour thème :

CAPITALISME ET IMMIGRATION

Vendredi 25 avril à 20h30

Salle de la Mutualité
24, rue Saint-Victor à Paris (5e)
Métro : Maubert-Mutualité
Participation aux frais : 20F

COUP DE POUCE AU BALLON ROND… AUX FRAIS DE LA SÉCU

L'Europe sociale est en route, du moins pour les sportifs professionnels et leurs clubs, dont les charges et les impôts vont être alignés sur ce qui se fait de mieux ailleurs en Europe. Ainsi en a décidé le Conseil des ministres du 2 avril qui a donné le coup d'envoi d'une réforme du statut fiscal du sport professionnel.

L'astuce suggérée au gouvernement par les clubs consiste à assimiler les sportifs professionnels (footballeurs, rugbymen, cyclistes, etc.) à des «artistes-interprètes» et à les imposer comme tels. Ce qui signifie, par exemple, dans le cas d'un joueur gagnant 110000 F par mois (salaire moyen d'un footballeur de première division), une économie d'environ 300000 F par an pour le club et un gain de 220000F pour le joueur.

A l'approche de la Coupe mondiale de football, ce «petit pont» d'or fait aux clubs et à leurs «artistes» devrait aider la France à donner d'elle-même «*l'image d'un grand pays*», comme le souhaite Chirac. Car jusqu'ici, le club France perdait trop souvent ses meilleurs joueurs au profit des clubs européens, comme un vulgaire pays d'Amérique latine. Il aura dorénavant, grâce au sélectionneur Chirac, les moyens de garder ou d'attirer les meilleurs joueurs français... ou étrangers. Comme tout pays riche qui se respecte, et au profit des clubs et au détriment des finances de l'État et de la Sécurité sociale, qui encaisseront moins d'impôts et de charges sociales

S.R.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste Internationaliste qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en ex-URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 13 800 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil – 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIERE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL et VILLE : .....

.....

COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....

.....

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE,** pour une durée de :

.....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....

Règlement :
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

Écoutes téléphoniques

NON AU « SECRET-DÉFENSE » MAIS SURTOUT AU SECRET DES AFFAIRES CAPITALISTES

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Si l'on en croit les informations sur les écoutes téléphoniques organisées à l'Elysée à l'époque de Mitterrand, celui-ci aurait donc eu recours à ces procédés de basse police pour espionner, entre autres, ceux qui auraient menacé de révéler l'existence de la fille qu'il avait eue hors mariage. Car si le défunt président faisait mine d'afficher son mépris pour le conformisme sur la fin de son mandat, en revendiquant sa double vie conjugale comme ses amitiés vichystes, il n'en était pas de même à l'époque où trop de publicité sur ce genre de choses aurait pu lui coûter des voix, et son élection.

De toute manière, tout cela relève plus du vaudeville que d'autre chose, même si ceux qui ont organisé ces écoutes s'abritent derrière le « secret-défense » pour ne pas en dire plus. Comme, il n'y a pas si longtemps, un ministre de l'Intérieur, RPR celui-là, Pasqua, s'abritait derrière ce même « secret-défense » pour camoufler une sombre affaire de faux-vrai passeport.

Mais il n'y a pas que les gouvernants qui usent et abusent du « secret », en invoquant de prétendues hautes nécessités, pour dissimuler ce qu'ils n'osent pas rendre public. Toute la vie économique est elle aussi marquée du sceau du secret : secret bancaire, secret commercial, secret industriel. Parce que c'est nécessaire à la bonne marche de l'économie ? Non. Parce que c'est nécessaire pour dissimuler aux yeux de la plus grande partie de la population, celle qui vit de son travail, comment et à quel rythme s'enrichit la petite minorité de privilégiés qui contrôle la vie économique.

De temps en temps, un scandale éclate au grand jour et nous permet d'apprendre comment de grandes sociétés ont acheté des politiciens, à quel prix, et comment ceux-ci leur ont procuré en échange des marchés fructueux. Mais ce n'est là que la partie émergée de l'iceberg. La plus grande partie du processus qui permet à une petite minorité d'accumuler d'immenses richesses, pendant que cinq millions de travailleurs sont réduits au chômage ou à de petits boulots, et pendant que le niveau de vie de toute la classe ouvrière régresse, est dissimulée à la vue de la population laborieuse.

A l'abri derrière le mur du secret économique, les possédants et les politiciens à leur service nous disent que c'est la crise et qu'il faut donc que ceux qui ont un emploi acceptent de faire des sacrifices en pensant à ceux qui n'en ont pas ; que ceux qui sont menacés de le perdre s'y résignent puisque c'est nécessaire à la vie de leur entreprise ; que ceux qui l'ont perdu sont des victimes de la fatalité économique. Mais quels sacrifices font-ils, les gros actionnaires ? Aucun. Depuis des années, ils engrangent profits sur profits.

Alors le vrai scandale, ce n'est pas ce prétendu « secret-défense » derrière lequel se retranchent ceux qui étaient chargés de protéger les frasques de l'ex-président. C'est ce voile qui recouvre toute la vie économique et qui empêche ceux qui produisent toutes les richesses de la société de voir à quoi elles sont employées.

Chaque travailleur, dans son secteur d'activité, a bien souvent accès à une petite partie de la vérité, mais pas à la totalité, loin de là. En revanche si tous les travailleurs, ouvriers, employés, techniciens, mettaient en commun ce que chacun peut apprendre et contrôler, la classe ouvrière aurait les moyens de savoir comment fonctionne vraiment l'économie, quelles sont les fortunes de ceux qui nous appellent aux sacrifices, quels sont les revenus de ceux qui décident d'un trait de plume de fermer une usine, de supprimer des milliers d'emplois.

Passer ainsi par-dessus le « secret » commercial, bancaire, ou industriel serait illégal ? Eh bien, c'est aussi la loi que nous devrons contraindre les gouvernements à modifier, si nous voulons que s'achève le drame qui réduit chaque jour de nouveaux travailleurs à la misère.

Car c'est en se donnant ainsi les moyens de contrôler l'économie que les travailleurs pourront faire en sorte qu'elle soit enfin au service des hommes, au lieu de ne fonctionner qu'au profit d'une petite minorité.

LES GRANDES OREILLES

Mitterrand était donc le destinataire direct des écoutes téléphoniques illégales effectuées par la cellule antiterroriste de l'Elysée de 1982 à 1988. C'est ce qu'ont découvert les juges en fouillant les cantines trouvées il y a un mois et demi dans le garage de l'ancien chef de cette cellule, le gendarme Prouteau. Les notes des comptes rendus d'écoutes de journalistes du *Monde*, du *Canard enchaîné*, de l'écrivain Jean-Edern Hallier ou de l'avocat Vergès portaient la mention « vu » de la main de l'ancien président.

Les dossiers de Prouteau concernaient, pêle-mêle, l'affaire des Irlandais de Vincennes montée de toutes pièces pour faire emprisonner pour terrorisme en août 1982 trois militants nationalistes irlandais qui s'étaient révélés par la suite totalement innocents, le sabotage en 1985 du *Rainbow-Warrior*, le navire de l'organisation écologiste Greenpeace, dans lequel une personne avait trouvé la mort, et quelques autres hauts faits d'armes du même acabit des gouvernements de gauche de l'époque. Et puis, aussi, l'annulation sur un simple coup de fil d'une émission de télévision où Jean-Edern Hallier aurait été l'invité surprise, de peur qu'il ne fasse des révélations sur la vie privée de Mitterrand.

Même sans les cantines de Prouteau, on se doutait bien que Mitterrand n'avait pas une répulsion particulière pour ce genre de pratiques. Comme ses prédécesseurs et ses successeurs à l'Elysée d'ailleurs. L'État dispose de plusieurs polices politiques, comme les Renseignements généraux ou la DST. La justice leur autorise un certain nombre d'écoutes téléphoniques et pour les autres, ils se passent de son autorisation. N'a-t-on pas vu tout dernièrement les RG faire pression sur France Télécom qui mettait sur le marché du matériel téléphonique dont on ne pouvait pas assez facilement identifier l'utilisateur ?

Et ces polices, déformation professionnelle oblige, ont une fâcheuse tendance aux coups tordus vis-à-vis de ceux qu'elles sont censées renseigner. Chaque président a donc ses hommes à lui planqués dans un quelconque sous-sol.

Mitterrand, perdu dans la multiplicité de ses vies publiques et privées, présentes et passées, a-t-il mis plus de jouissance que d'autres à se plonger dans l'univers des barbouzes ? Ce n'est même pas sûr, mais cela en dit long sur les hommes qui nous gouvernent, y compris lorsqu'ils se disent de gauche comme le faisait Mitterrand et quand des partis comme les Partis Socialiste et Communiste nous appellent à placer en eux leur confiance.

Daniel MESCLA

MEETINGS AVEC ARLETTE LAGUILLER

à BÉZIERS
Vendredi 11 avril
à 20 h 30
Palais des Congrès
(salle Paul-Riquet)

à THIONVILLE
Mardi 29 avril
à 20 h 30
Casino municipal
43, rue de Paris

DES VERTS COULEUR CAMÉLÉON

Lors d'une assemblée fédérale des Verts, qui s'est tenue le week-end des 5 et 6 avril à La Rochelle, Dominique Voynet a défendu son projet d'alliance avec le PS en expliquant que « *c'était un risque énorme, mais calculé et assumé* ».

Et d'expliquer que l'enjeu n'était pas la sécurité ou l'immigration, mais « *pourquoi tant de chômeurs dans le quatrième pays le plus riche du monde, pourquoi tant de nitrate dans l'eau, pourquoi tant de voitures en ville... ?* » A ces questions sous forme de catalogue à la Prévert, on peut souffler une réponse qui va de soi : c'est à cause de l'organisation de la société dominée par le capitalisme et la loi du marché. Une réponse qui écorche la langue des écolos mais aussi les oreilles de leur grand protecteur socialiste et qui sonne comme un gros mot

Et surtout qui appelle une autre question : comment faire en sorte que cela change vraiment ? En votant socialiste, nous dit Voynet, avec une garniture de verdure en 1998. Avec ou sans garniture, on a déjà goûté de ce plat-là. Et c'est pour cela, entre autres, qu'il y a aujourd'hui trop de chômeurs. Là aussi il y a une réponse que les écolos ne donnent pas : il faudrait que les travailleurs s'attaquent aux profits, et empiètent sur le pouvoir des capitalistes sur l'économie. Car on peut bavarder sur le béton en long et en large, cela ne change rien, si l'on n'envisage pas sérieusement de s'attaquer au mur de l'argent.

Mais en fait de « risque énorme », ce ne sont pas les écologistes qui le prennent. Au pire ils risquent de passer du vert au rose, ce qui n'est pas très grave, car, en matière de mode, la couleur change souvent. Et est-ce qu'on en discute lorsqu'au bout, il y a la possibilité d'avoir.... deux ou trois députés au Parlement ?

Et pourtant il y a effectivement un risque énorme. Pas pour Voynet et les siens. Mais pour les travailleurs, pour la population laborieuse, si elle se laissait prendre aux propositions piégées des écolos et autres fabricats de mirages.

J.P.V.

POLITICIENS-HOMMES D'« AFFAIRES »

Les affaires se suivent et se ressemblent. Celle de la caisse noire du CDS, ce parti de droite qui est une des composantes de l'UDF, n'a rien d'exceptionnel dans le genre : fausses factures, compte en Suisse, bref, du tout-venant.

Elle pourrait amener la mise en examen du ministre de l'Économie, Arthuis, et du ministre des Affaires sociales, Barrot, tous deux dirigeants du CDS. Mais il y a tant d'autres ministres, ou anciens ministres, ou proches de ministres ou futurs ministres qui sont dans la même situation, que cela joue un rôle d'assurance mutuelle. La corruption étant partagée, les personnages mouillés se protègent les uns les autres.

L'excuse avancée par ces politiciens saisis la main dans le sac est qu'il leur fallait bien financer leur parti, et les élections. Selon eux, ces détournements de fonds se seraient faits en quelque sorte dans l'intérêt de la collectivité. Barrot et Arthuis pensent sans doute que les députés et les ministres CDS servent la collectivité. Ils croient sans doute que leur carrière se confond avec l'intérêt général ! Mais, prudents, ils se gardent bien de demander son avis à cette même collectivité pour savoir si elle est d'accord pour qu'on la vole, par le biais des commandes publiques aux grandes entreprises corruptrices.

Mais ces pots-de-vin et autres libéralités accordés par les sociétés aux hommes politiques – qui le leur rendent bien – ce sont les contribuables, les usagers, les consommateurs qui les financent. Car dans le prix de vente qu'établissent ces sociétés, on trouve bien sûr répercutés les prix d'achat des hommes politiques.

Vincent GELAS

LEUR BONNE SANTÉ

Les autorités se félicitent des « bons chiffres » du commerce extérieur en 1996, et encore plus début 1997.

En produisant autant avec moins de salariés (du fait des licenciements) et à moindre coût (gel des salaires, précarité), les patrons dopent leurs exportations alors qu'on importe moins du fait du « tassement de la consommation ». En clair, parce que notre niveau de vie baisse.

On en a moins dans notre poche, les patrons en ont toujours plus dans la leur : voilà les vrais « bons chiffres ».

COMPTEURS

Depuis samedi 5 avril, la tour Eiffel affiche un énorme décompte des jours d'ici à l'an 2000. Pourquoi pas ? Mais pourquoi ne pas avoir mis un compteur de chômeurs sur la façade du ministère du Travail et un autre des profits patronaux sur le ministère de l'Économie ?

Parce qu'ils ne risquent pas, comme le sablier de la tour Eiffel, d'afficher des chiffres diminuant chaque jour...

UNE BAISSE DES PRIX QUI NE FAIT PAS UN TABAC

AFP

Confrontés à une baisse des ventes de cigarettes (en recul de 9 % depuis le début 1997), les producteurs discutent avec le gouvernement d'une baisse de leurs tarifs. Le débat a lieu sans fard. Les uns et les autres ne s'embarrassent pas des habituelles déclarations sur la lutte contre le tabagisme qui justifierait les hausses de prix. Le problème numéro un est : comment préserver la dîme que l'État prélève sur cette drogue tout à fait légale qu'est le tabac ?

Les taxes sur le tabac, qui représentent plus des trois quarts du prix d'un paquet de cigarettes, sont proportionnelles au prix de vente du paquet. Qui dit baisse des prix dit donc baisse des recettes pour l'État.

Du coup, au ministère des Finances, on traîne les pieds pour homologuer les nouveaux tarifs en baisse proposés par les producteurs. Il serait même discuté d'augmenter encore les taxes sur le tabac pour faire rentrer coûte que coûte les 4,8 milliards de francs que doivent rapporter ces taxes. Le ministère des Finances hésite : trop taxer risque de renforcer la contrebande de cigarettes, qui représente pour le moment 3 % du marché, ce qui entraînerait là aussi des pertes fiscales.

Ces discussions entre l'État et les fabricants de cigarettes sont bien loin des préoccupations qui devraient primer concernant la santé et la lutte contre le tabagisme. Les dégâts que ce dernier provoque sont énormes. 60 000 personnes meurent actuellement chaque année à cause du tabac, et ce chiffre risque de tripler dans les années qui viennent, si rien n'est fait.

Tant que l'argent commande – et il commande des deux côtés, celui de l'État comme celui des fabricants – on ne peut espérer que l'intérêt des personnes et en particulier leur santé soient pris en compte.

P. B.

1996, UN GRAND CRU POUR LES PROFITS

Ces mois-ci, comme chaque année, tombent les bilans des grands groupes capitalistes, que ces groupes rendent publics notamment par des placards publicitaires avant tout destinés aux actionnaires. Mais ces résultats gagnent – c'est bien le mot – à être largement connus : 1996 a été un très grand cru pour leurs profits

Ainsi le fabricant de pneumatiques japonais Bridgestone a fait 3,3 milliards de bénéfices l'an passé, Michelin pour sa part a vu les siens gonfler à près de 2,9 milliards de francs. Si les groupes allemands de la chimie ou de la pharmacie Bayer et Hoechst annoncent respectivement 8,8 et 9,4 milliards de profits, Saint-Gobain en a fait 4,3 milliards et Air Liquide, spécialisé dans les gaz industriels, près de 2,8. En Allemagne, l'indice de hausse des bénéfices pour 1996 s'établirait à 17%, sans commune mesure avec la hausse des salaires des travailleurs allemands. Quant au trust anglo-hollandais Unilever, spécialisé entre autres dans les lessives, il n'a fait que 13% de mieux mais avec 12,6 milliards pour l'escarcelle des actionnaires.

Les sociétés françaises n'ont rien à envier à leurs concurrentes étrangères. Elf a réalisé 7,5 milliards de bénéfices, en hausse de 41% malgré, ou à cause de la hausse du prix de l'essence.

Le groupe Saint-Louis, spécialisé dans le papier et le sucre, a récupéré 710 millions de francs, en se sucrant sur le dos des travailleurs, avec une hausse de 24%. Quant à Sodexho, spécialisée dans les cantines d'entreprise, elle a réalisé 1,1 milliard de profits, en hausse de 50% sur l'année précédente.

Dans un autre domaine, Dassault-Systèmes a réalisé plus de 342 millions de francs, avec un bond de 55%, doublé par le groupe Lagardère qui, lui, a fait 64% de mieux mais pour plus d'un milliard de bénéfices. Dans la distribution, il y aura de quoi distribuer aux actionnaires de Pinault-Printemps-La Redoute un peu plus de 2 milliards de francs. Quant à ceux de la Générale des Eaux, comme il pleut toujours où c'est mouillé – malgré la sècheresse qui désole les agriculteurs – ils seront arrosés avec le 1,95 milliard de profits du trust, profits en hausse de plus de 36%. La Lyonnaise, elle, a fait 1,35 milliard de bénéfice net,en hausse de 49%.

Les banques peuvent se flatter de la bonne santé de leurs bénéfices. L'ensemble des dix plus importantes totalisent près de 30 milliards, avec des hausses qui s'échelonnent de plus de 11% à plus de 35% pour le CIC du groupe GAN.

Les capitalistes peuvent pavoiser. Profits records pour certains, profits à la hausse pour le plus grand nombre d'entre eux, tout cela malgré ce qu'ils prétendent. Mais cette flambée de profits est liée à l'augmentation de l'exploitation des travailleurs, sous toutes ses formes, la précarisation de l'emploi, la flexibilité.

Les capitalistes peuvent sabler le champagne à gogo, comme l'indiquent les 3,7 milliards de profits du groupe spécialisé dans les produits de luxe LVMH, au sein duquel c'est justement le secteur champagne qui a connu les meilleurs résultats.

La preuve est là, il y a de quoi financer les mesures nécessaires pour résorber le chômage. A condition que la classe ouvrière acquière la volonté et la détermination pour agir et prendre collectivement l'argent là où il est.

Michel ROCCO

Affaire Elf

COLONIALISME PAS MORT !

Mettez un homme d'affaires en prison cinq semaines, il y a des chances qu'il devienne bavard pour retourner à l'air libre. C'est la méthode que vient d'employer avec succès le juge Eva Joly avec un dénommé Guelfi. Celui-ci vient de recouvrer la liberté... après s'être mis à table.

La juge enquête sur le scandale Elf-Aquitaine, qui a déjà conduit en prison son ex-PDG Le Floch-Prigent, proche du PS, et mis en cause un roi du textile, Bidegain, le frère de la chanteuse Régine. 110 millions avaient été versés par Elf pour exercer des pressions permettant d'acquérir du pétrole au Venezuela.

La moitié de cette somme, 55 millions, a été détournée. Selon Guelfi, elle aurait été partagée entre trois personnes. Deux hommes habitués à œuvrer dans l'ombre : Tarallo, le PDG d'Elf-Gabon, qui repère depuis 25 ans les bons coups à faire en Afrique, et Sirven, bras droit de Le Floch-Prigent. Une personnalité plus publique est aussi impliquée : le président en titre du Gabon, Bongo.

Celui-ci l'a mal pris. Il a protesté auprès de Chirac contre le traitement que lui infligerait le juge Joly. N'a-t-elle pas mis sous séquestre un des comptes secrets du dictateur dans un paradis fiscal ! Bongo et Chirac en ont parlé une nuit au téléphone. Nul doute que le grand étouffeur des affaires, Toubon, va faire son possible.

En attendant, quand Bongo proteste contre les «*atteintes à la souveraineté de son pays*», il y a de quoi sourire : qu'est-il d'autre qu'une marionnette entre les mains d'Elf, véritable propriétaire du Gabon et de ses richesses ? En effet, la moitié du pétrole raffiné par Elf chaque année provient du continent africain, en tête le Gabon. Lorsqu'on parle des «Gabonais» dans les couloirs de la République française, il n'est pas question de la population de ce pays mais du petit clan de proches de la direction d'Elf qui, depuis des dizaines d'années, pille le Gabon et lui arrache son pétrole pour qu'Elf reste l'une des entreprises françaises les plus bénéficiaires.

Identique à bien d'autres, cette affaire montre que les méthodes d'un grand groupe industriel comme Elf, en Afrique, ne sont pas très différentes de celles utilisées en métropole. Il assure ses marchés en graissant la patte des autorités politiques locales, au Gabon, comme en France ou au Venezuela. Et Bongo, comme n'importe quel maire de grande ville d'ici, aimerait autant que cela ne se sache pas.

En attendant, cette affaire qui n'est pas encore étouffée rappelle aussi que, pour Elf et quelques autres sociétés du même acabit, l'Afrique reste une chasse gardée où elles peuvent opérer dans des conditions voisines de la métropole, c'est-à-dire en toute impunité. Et cela, bien entendu, près de quarante ans après la décolonisation !

Jacques FONTENOY

Gamma

Visite de Chirac au Gabon, en juillet 1995.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

ZAÏRE : FIN DE RÈGNE D'UN DICTATEUR CHÉRI DES GOUVERNANTS FRANÇAIS

Commencée il y a 6 mois par des accrochages avec l'armée gouvernementale et par une offensive contre les réfugiés rwandais d'origine hutue, dans la province du Kivu à l'est du Zaïre, la rébellion dirigée par Laurent Désiré Kabila, un vieil opposant au régime de Mobutu, est aujourd'hui aux portes de Lubumbashi, la seconde ville du pays, capitale du Shaba (ancien Katanga), province des mines de cuivre et d'uranium du sud-est du pays. Elle contrôle désormais tout l'est du pays, près d'un tiers de sa superficie, et surtout toutes ses richesses minières.

Les troupes de Kabila ne sont encore qu'à un millier de kilomètres de la capitale, mais à Kinshasa, le régime de Mobutu, dont les troupes abandonnent partout le terrain sans autre combat que le pillage des villes qu'elles quittent, est au bord de l'effondrement.

Rentré au Zaïre le 21 mars, après un nouveau séjour dans sa résidence de Côte d'Azur, le dictateur zaïrois n'a pu qu'entériner la démission de son premier ministre, destitué quelques jours auparavant par le parlement croupion qu'il avait lui-même mis en place, puis la nomination à ce poste, par ce même parlement, du chef de l'opposition légale, Etienne Tshisekedi. Il se pourrait bien que ce nouveau premier-ministre, à peine nommé, soit destitué.

Si bien que malgré l'ouverture de négociations entre représentants du régime de Mobutu et de ses opposants, en Afrique du Sud, sous l'égide de l'ONU et de l'OUA, Kabila tout à fait conscient du rapport de forces en sa faveur, récuse tout cessez-le-feu et annonce l'entrée de ses troupes à Kinshasa d'ici le mois de juin.

La tentative militaire de renverser la dictature de Mobutu n'est pas la première du genre. Mais l'avancée rapide des troupes de l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo-Zaïre (le mouvement de Kabila) et l'assurance de son chef, sont dues au fait que cette fois, le maréchal Mobutu, dictateur depuis 1965, et l'un des principaux pions des puissances impérialistes en Afrique, a été lâché depuis quelques années par son puissant protecteur américain.

Pour les grandes puissances, la dictature sanglante et corrompue de Mobutu a non seulement servi à maintenir l'ordre au Zaïre, l'un des pays les plus riches en ressources minières de continent africain, pour le plus grand profit de trusts occidentaux, mais aussi à exercer le rôle de gendarme dans la région. Dans les années 70-80, c'est au Zaïre que les forces proaméricaines de l'UNITA, en guerre contre le régime angolais soutenu par l'URSS, ont été armées et entraînées. Et c'est dans l'armée zaïroise que l'armée française a recruté des troupes supplétives pour l'épauler au Tchad.

Le régime du maréchal Mobutu, miné par la corruption, incapable (certes comme bien d'autres) de payer régulièrement ses propres troupes, poussées elles-mêmes à la révolte et aux pillages comme en janvier 1993 à Kinshasa, engendre une situation explosive. Les pressions exercées sur le dictateur pour l'amener à rénover quelque peu son régime, lui donner une façade plus présentable si ce n'est démocratique, n'ont été d'aucun effet. Seul le gouvernement français, qui en avait besoin pour jouer sa propre carte en Afrique face aux USA, a continué jusqu'à présent à le soutenir.

C'est au départ avec l'appui de l'Ouganda et du nouveau pouvoir rwandais, tous deux liés aux impérialismes américain et anglais, que se sont créées les troupes actuelles de Kabila. Celles-ci bénéficient ouvertement de l'appui de conseillers militaires américains, anciens soldats de carrière, envoyés par des sociétés américaines spécialisées dans ce genre de service, non officiellement liées au Pentagone certes, mais ayant pignon sur rue.

Et l'homme qui se présente en « libérateur » du Zaïre, qui se fait acclamer dans les villes où arrivent ses troupes, n'effraie en rien ni les USA ni les trusts qui profitent de l'exploitation des immenses ressources minières du pays. C'est Kabila en personne qui, le week -end dernier alors que ses représentants rencontraient en Afrique du Sud ceux du gouvernement zaïrois, a rencontré les représentants de la De Beers, le plus grand trust mondial du diamant.

A la population zaïroise, il explique d'ailleurs dans ses discours que l'avenir ne sera pas rose, qu'il faudra faire de nouveaux sacrifices pour payer les frais de la guerre et les infrastructures détruites, qu'il n'est pas question que les fonctionnaires s'attendent au paiement de leurs salaires à la fin du mois, « *l'Alliance ne peut pas faire de miracle* »... « *il va falloir qu'on se prive* ».

A peine ses troupes arrivées dans une nouvelle région « libérée », elles s'empressent d'y installer leur propre autorité. Les simulacres d'élections qu'elles organisent parfois, consistent à entériner les nominations de gouverneurs et adjoints par des votes à main levée des présents aux meetings. Dès leur mise en place, les nouvelles autorités de l'Alliance de Kabila s'empressent d'interdire tout autre parti que le leur.

Dans la capitale zaïroise, une partie de la population pauvre attend peut-être avec espoir la chute de Mobutu, nourrit probablement des illusions sur celui qui semble prêt à le renverser. De leur côté, de riches hommes d'affaires et commerçants zaïrois ou libanais, des proches de l'entourage présidentiel ont traversé le fleuve Zaïre pour se réfugier à Brazzaville, la capitale du Congo, où sont arrivés près de 1 500 hommes de troupes occidentaux, français, belges ou américains. Auxquels s'ajoutent plus de mille marines américains basés sur un navire porte – hélicoptères près des côtes. Tous prêts à intervenir. Pour évacuer en cas de danger les cadres et hommes d'affaires occidentaux. Mais plus probablement pour intervenir à Kinshasa en cas d'émeutes qui menaceraient leurs intérêts, comme ils l'ont déjà fait à plusieurs reprises dans le passé.

Ce n'est pas Kabila que craignent tous ces gens-là : ce sont les désordres, les pillages que pourraient entraîner la faillite du régime de Mobutu, y compris celles perpétrées par ses propres troupes, mais surtout et bien davantage, les éventuelles émeutes de la population pauvre de la ville que la chute du dictateur pourrait provoquer.

Et c'est évidemment une mince crainte, comparée à celle que tous les puissants de ce monde auraient si les travailleurs et les pauvres du Zaïre utilisaient enfin les armes qui existent et sont utilisées aujourd'hui dans le pays pour la défense de leurs propres intérêts et de ceux de tous les pauvres du continent.

Olivier BELIN

Leur société

Le préfet du Var

UN REPÉSENTANT BIEN DIGNE DE L'ÉTAT

Arrivant après de multiples prises de position proches de celles défendues par les élus du Front National de la région, l'acharnement du préfet du Var, Jean-Charles Marchiani, contre l'ex-directeur du théâtre de Châteauvallon, Gérard Paquet, a suscité bien des commentaires.

Certains journalistes et hommes politiques s'étonnent aujourd'hui qu'« *un représentant de l'État* » joue « *un rôle ouvertement et inhabituellement politique* ». Mais, ce qui est inhabituel, c'est qu'un préfet fasse preuve d'aussi peu de retenue, et mette en évidence, aux yeux de l'opinion publique, le parti pris des représentants de l'État.

Car pour ce qui est de Marchiani, celui-ci étale volontiers son « *anticommunisme primaire et même supérieur* » ou encore son attachement aux « valeurs » de la droite dure, catholique traditionaliste.

Ce manque de discrétion est d'autant plus regrettable pour le gouvernement que le passé du personnage est édifiant. Entré à dix-neuf ans au SDECE, service de contre-espionnage, il fut d'abord employé aux basses besognes contre le FLN durant la guerre d'Algérie, avant de flirter avec le SAC, milice gaulliste dirigée à l'époque par un certain Charles Pasqua. Trafiquant d'armes contre la guérilla en Erythrée, il mit ensuite ses talents au service du groupe Thomson et de ses filiales d'armement, avant de servir Pierre Suard et le groupe Alcatel. Au cours des dix dernières années, il fut encore impliqué dans de nombreuses affaires, jouant tantôt le rôle d'intermédiaire au service des trusts français pour conclure d'importants contrats avec l'Algérie ou l'Arabie Saoudite, tantôt celui de négociateur secret pour le compte du gouvernement français en Bosnie.

Tous ces services rendus méritaient bien une reconnaissance officielle ; ce fut chose faite en 1993, lorsque Balladur le nomma préfet et l'affecta à des missions spéciales. Depuis, il n'a cessé d'agir en eaux troubles, servant encore d'interlocuteur entre le gouvernement et des responsables islamistes, ou plus récemment avec les nationalistes corses.

En fait, la carrière de Marchiani est à l'image du parcours suivi par un certain nombre de commis de l'État, réactionnaires, rompus aux coups tordus et œuvrant sans discontinuer au service des trusts et des gouvernements. Seulement, d'habitude, ces gens-là n'étalent pas aussi ouvertement leur rôle politique, permettant à la bourgeoisie de préserver la fiction d'un appareil d'État neutre et indépendant.

Roger MEYNIER

Geismar séquestré

Le Centre national de Montlignon dans le Val-d'Oise est un centre de formation d'enseignants en technologie. L'Éducation nationale prévoit sa liquidation, ce que n'entendent pas laisser faire les personnels qui depuis deux mois sont mobilisés pour le maintien de leur centre et de leurs postes.

Trois inspecteurs généraux, la crème de la hiérarchie de l'Éducation nationale devaient y participer à un jury de concours d'enseignants. Ces trois pontes se sont rapidement trouvés coincés, enfermés, cadenassés, bref séquestrés dans le bureau de la directrice du centre ; de quoi laisser à ces messieurs le temps de réfléchir à la politique de suppression de postes de leur ministère.

Parmi les trois inspecteurs généraux ainsi mis en retenue, Geismar, un des anciens leaders de Mai 68, qui fut l'un des dirigeants durant les années qui suivirent de la Gauche Prolétarienne maoïste. Lorsqu'il fut condamné à la prison après la dissolution de son organisation, il avait déclaré : « *Séquestrer un patron, c'est abattre son autorité, ruiner son prestige* ».

Quel effet ça fait de se faire ainsi un petit voyage dans le passé, quand on s'est douillettement intégré dans le système ?

Photo Arc.

Geismar en 1973, au procès Tramoni, c'est loin tout ça...

Avril 1947 De Gaulle et le lancement du RPF

Il y a cinquante ans, le 7 avril 1947, de Gaulle lors d'une manifestation à Strasbourg appelait à la création du Rassemblement du Peuple Français (RPF). Ce «rassemblement» n'était, selon de Gaulle, absolument pas un parti, ces partis dont il condamnait les luttes. Les principaux partis de l'époque étaient le MRP, un parti de droite qui ne se disait pourtant pas tel, la SFIO, c'est-à-dire le Parti Socialiste, et le Parti Communiste. À eux trois, ils constituaient alors le «tripartisme».

De Gaulle aurait préféré un régime de type présidentiel où le gouvernement était plus libre face à l'assemblée.

AFP/AR

De Gaulle et Malraux, début 1948.

«EN RÉSERVE DE LA RÉPUBLIQUE»

De Gaulle s'était démis de ses fonctions de chef du gouvernement en janvier 1946 pour s'opposer à la nouvelle Constitution qu'il nommait «*le régime des partis*». Il spéculait alors sur le fait que les principales formations politiques seraient incapables de gouverner et qu'alors, très rapidement, ils allaient le rappeler au pouvoir.

Mais plus d'un an après son départ, de Gaulle n'avait encore été rappelé par personne. Cela viendrait onze ans plus tard en des circonstances différentes.

En attendant, de Gaulle allait engager une campagne de meetings dans différentes villes de France où il tenait des propos de plus en plus violents contre le régime et en affirmant à chaque fois qu'il s'était placé «*en réserve de la République*», il serait finalement le seul recours.

En avril 1947, les conditions semblaient particulièrement favorables. La situation était en effet grosse de la crise sociale annoncée. Les sacrifices considérables exigés depuis deux ans de la classe ouvrière pour la reconstruction du pays, en réalité pour la remise en selle de la bourgeoisie, engendraient une montée du mécontentement qui se fit sentir dès 1946. D'autant qu'à cela s'ajoutaient les sacrifices engendrés par le début de la guerre d'Indochine.

Le mécontentement touchait aussi la petite bourgeoisie. Petits commerçants, artisans rendaient le gouvernement responsable de l'importante inflation que connaissait le pays. Les prix doublaient pratiquement chaque année.

Sur le plan international, la situation se tendait aussi. C'était le début de la guerre froide.

L'idéologie du RPF était principalement anticommuniste, mais quand même teintée d'antiaméricanisme.

UN PARTI DE TYPE FASCISTE

Aux élections municipales d'octobre 1947, le RPF obtint 40% des suffrages et la majorité dans de nombreuses grandes villes. Il faut dire qu'entre début avril et octobre 1947 la situation politique avait basculé. Le Parti Communiste sous la pression conjuguée de la guerre froide et de la vague de grèves initiée par la grève Renault d'avril-mai 1947, déclenchée contre l'opposition violente du PCF et de la CGT alors tout puissants dans les usines, avait dû quitter le gouvernement.

Le RPF connut alors un afflux d'adhérents, se recrutant parmi les anciens combattants, des commerçants, des artisans, venus par anticommunisme, mais aussi parmi tous ceux pour qui de Gaulle représentait le sauveur patenté du pays. Il y eut bien sûr des bailleurs de fonds : l'état-major de De Gaulle comptait alors bon nombre de gens liés aux milieux d'affaires et bénéficiait de soutiens financiers du côté de la grande bourgeoisie. Des gens comme Dassault ou Guy de Rothschild faisaient partie de ses bailleurs de fonds. Pompidou s'occupait des comptes.

Le RPF ne se contentait pas d'attaques verbales contre le Parti Communiste. Il s'en prenait physiquement aux vendeurs de *L'Humanité* ou aux passants qui, aux abords des meetings gaullistes, se voyaient parfois contraints de crier «*Vive de Gaulle*» sous peine d'être rossés par le service d'ordre.

Celui-ci constituait de véritables milices anticommunistes. Il compta jusqu'à 1500 personnes dans la région parisienne. Des orateurs du RPF allaient, accompagnés de leurs hommes de main, porter la contradiction dans les réunions du Parti Communiste. Les affrontements prenaient parfois un caractère sanglant.

C'était donc bien un parti, et un parti qui avait bien des caractères fascistes qui se créait.

De Gaulle avait fait de l'anticommunisme son cheval de bataille. Mais il s'en prenait aussi au régime, n'hésitant pas à pourfendre le parlementarisme ou à ironiser sur les «*politichiens*». Il confiait même : «*Les parlementaires, je les vomis !*». Par ailleurs il mania aussi la démagogie anticapitaliste. Il parlait même «*d'abolir le salariat*».

UN EFFONDREMENT RAPIDE

Mais le RPF s'effondra presque aussi vite qu'il s'était créé, car les conditions même qui lui avaient donné naissance disparurent rapidement. Après l'échec des grèves de novembre-décembre 1947 et celle des mineurs en octobre 1948, écrasée par le ministre de l'Intérieur Jules Moch, la crise sociale perdit de sa force. L'amélioration de la situation économique redonna confiance à une partie de la petite bourgeoisie. Et aux yeux de la bourgeoisie, la IVe République, avec les socialistes au pouvoir, s'avérait parfaitement capable d'écraser les grèves.

Aux élections législatives de juin 1951, le RPF n'obtint plus que 21% des suffrages exprimés, recul qui ne cessa de s'accentuer dans les élections suivantes.

Le refus de De Gaulle de collaborer au système, c'est-à-dire de ne participer à aucun gouvernement ou de n'en soutenir aucun, tenait les politiciens du RPF éloignés de la mangeoire gouvernementale, et pendant l'année 1952, le RPF connut une véritable hémorragie de conseillers généraux, municipaux, de députés, de sénateurs.

En mars 1952, 27 députés du RPF votèrent l'investiture d'Antoine Pinay, un ancien membre du Conseil national de Vichy, malgré l'opposition de De Gaulle. «*Je n'ai pas fait le 18 juin pour porter Pinay au pouvoir*», disait-il (ce qui ne l'a pas empêché d'en faire un ministre des Finances en 1958). Puis vingt-six autres députés rompirent avec le RPF, choisissant «*d'aller à la soupe*» comme disait de Gaulle. Sans dissoudre le RPF, de Gaulle rendit alors aux députés leur indépendance et se retira à Colombey-les-deux-Églises.

Ce n'est que plusieurs années après la dissolution du RPF que la bourgeoisie française connut une crise politique grave liée à la guerre d'Algérie qui l'amena à rappeler de Gaulle au pouvoir.

La célébration, cinquante ans après, de cette tentative avortée de De Gaulle par les politiciens gaullistes du RPR est l'occasion de rappeler certaines réalités politiques dissimulées derrière le mythe de De Gaulle, et de souligner à quel point les gaullistes d'aujourd'hui n'auraient aucun scrupule à rivaliser avec Le Pen sur le terrain de l'extrême-droite fascisante si la situation s'y prêtait. Ils n'ont aucun scrupule en tout cas à célébrer aujourd'hui une tentative de constituer un parti qui aurait fort bien pu évoluer vers un parti fasciste si les circonstances l'avaient nécessité et permis.

Stéphane HENIN

Au sommaire de
LUTTE DE CLASSE
n°27
(avril 1997)

- France – Combattre le Front National ou parader devant lui?
- Albanie – De la pauvreté à la révolte
- Turquie – Quand l'armée pose au défenseur de la laïcité et de la démocratie
- États-Unis – La reprise économique : une «embellie» pour quelques-uns, mais des nuages qui s'amoncellent pour la majorité de la population
- Tribune de la minorité – Vilvorde et l'Europe

Prix : 10F – Envoi contre 12F en timbres

Russie-Biélorussie L'UNION TOUJOURS PROMISE

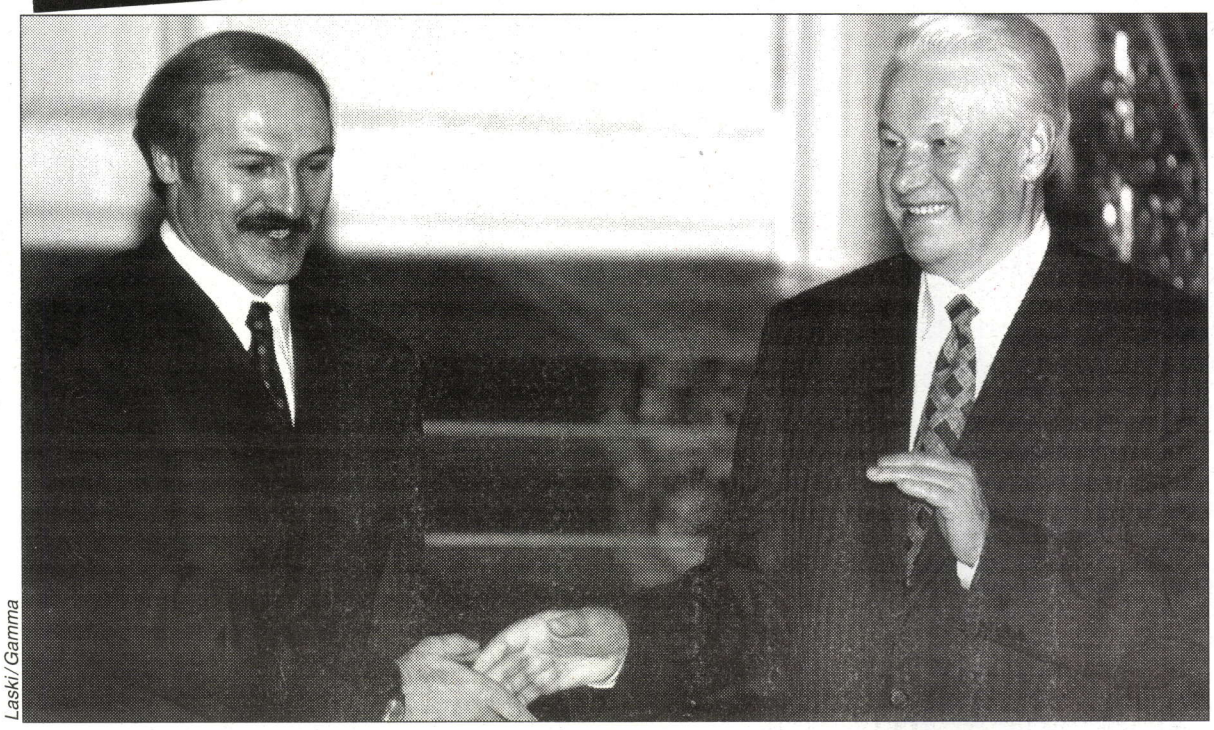

Laski/Gamma

L'union entre la Russie et la Biélorussie – la plus petite, avec dix millions d'habitants, des trois républiques slaves de l'ex-URSS – fait penser à ce que l'on dit de l'Arlésienne à l'opéra : on ne la voit jamais, mais on ne parle que d'elle…

Les présidents russe, Eltsine, et biélorusse, Loukachenko, viennent en effet de signer un accord scellant l'union entre leurs républiques. Voici juste un an, ils l'avaient déjà fait (ce n'était d'ailleurs pas la première fois depuis la disparition de l'URSS fin 1991 qu'un rapprochement ou une union douanière, militaire et commerciale étaient décidés entre ces républiques).

L'union avec la Biélorussie, on en reparle chaque fois que le président russe a besoin de faire un peu oublier les conséquences de sa politique à son opinion publique. L'an dernier, à la veille d'une élection présidentielle qui s'annonçait difficile pour lui, Eltsine avait célébré en grande pompe la « fusion » entre les deux républiques. Il avait aussi promis, et pour les mêmes raisons il vient de le refaire, de payer les énormes arriérés de pensions et salaires dus aux travailleurs et aux retraités. Avec aussi peu de résultats dans un cas comme dans l'autre.

L'annonce de la signature du dernier accord entre Moscou et Minsk, la capitale biélorusse, survient sur fond de mécontentement social persistant – la grève générale du 27 mars n'a pas été l'insuccès que la presse russe et occidentale a voulu voir – tandis que, sur le plan international, Eltsine ne vole pas précisément de succès en succès.

Proclamer l'union avec la Biélorussie est donc pour Eltsine une façon de répondre à son opposition et de tenter de faire oublier à la population que, pour arriver et se maintenir au pouvoir, il a pris la responsabilité de liquider l'URSS. Vis-à-vis de la galerie, il peut d'ailleurs compter sur l'aide de son compère Loukachenko, lequel ne se prive pas de jouer sur le même registre que l'opposition russe avec la dénonciation de l'Occident, le panslavisme, l'exaltation de la période stalinienne, voire le refus – plus proclamé que réel – des privatisations. C'est que Loukachenko a, lui, besoin de faire oublier l'impasse dans laquelle se trouve un pays, la Biélorussie, que l'effondrement de l'URSS a coupé de ses sources d'approvisionnement économique et de ses débouchés, majoritairement russes, et où la majorité d'une population, à plus de 80 % russophone, vit comme une aberration l'éclatement de l'URSS, la rupture des liens humains, culturels, économiques, qu'avaient tissés des siècles d'intégration d'abord à la Russie d'avant 1917, et plus encore du temps de l'URSS.

Mais l'accord Eltsine-Loukachenko n'apportera pas grand-chose aux deux peuples. Les frontières, abolies de droit entre les deux pays depuis plus d'un an, sont plus perméables aux trafiquants liés à la bureaucratie qu'aux simples citoyens. Il serait bien sûr de l'intérêt des deux peuples de restaurer, même partiellement, ce qui a été distendu, brisé par la disparition de l'URSS. Mais les régimes en place, tant à Moscou qu'à Minsk, privent de tout contenu réel et démocratique pour la population une union décidée au sommet par les bureaucrates des deux pays : cela ne donne pas plus de moyens de contrôle aux populations concernées sur les décisions vitales pour elles, à commencer par les décisions économiques prises au sommet et à tous les échelons de la bureaucratie.

Et puis, ces millions de bureaucrates qui ont vu dans l'éclatement de l'URSS un moyen de rançonner, chacun à son niveau, tout un peuple, n'ont aucune raison de vouloir que cela change. Pour la bureaucratie biélorusse, s'unir réellement à la Russie signifierait risquer de perdre une partie d'une « indépendance » dont elle tire des profits, notamment en trafiquant sur l'existence de frontières artificielles. Quant à sa grande sœur russe, il n'est pas question pour elle – Eltsine l'a redit – de faire cadeau fût-ce d'un kopeck dévalué à une Biélorussie que la presse contrôlée par le Kremlin présente comme ne désirant qu'une chose : faire prendre en charge par la Russie la faillite de ses finances. Les bureaucrates russes se réservent, pour eux seuls, le droit de piller le budget russe et n'ont nulle envie d'en laisser à d'autres même les miettes.

Alors, Eltsine, Loukachenko n'ont pas fini de parler de leur union-Arlésienne, tout en proclamant haut et fort, tels des carabiniers d'opérette qui marquent le pas, « marchons, marchons »… Faire du sur-place tout en prétendant avancer, il n'y a pas que dans le domaine des relations entre les républiques ex-soviétiques que la bureaucratie en a fait tout un art.

Pierre LAFFITTE

Chirac en République Tchèque : DU VENT…

Chirac, en visite en République Tchèque le 3 avril a été tout aussi prodigue en promesses qu'à l'accoutumée. Comme à la Pologne, à la Hongrie, à la Roumanie, il a promis à la République Tchèque son entrée dans l'Union Européenne pour l'an 2000, et une coopération économique encore plus grande de la part des entrepreneurs français.

Question coopération économique pourtant, la France s'est plutôt illustrée en République Tchèque par des échecs retentissants : la privatisation des télécommunications lui a échappé, attribuée à un consortium franco-hollandais ; Renault, lui, a manqué la privatisation du groupe automobile Skoda, en 1991, et Total s'est retiré, à la dernière minute, de la privatisation des raffineries tchèques. La France ne représente que 8,2 % des investissements étrangers.

Mais c'est sans doute la raison pour laquelle Chirac est si prolixe en promesses. Les capitalistes français et leur premier représentant n'ont pas grand-chose d'autre à offrir aux pays de l'Est.

Quant à savoir ce que deviendront ces promesses, les discussions informelles qui s'ouvrent en ce moment entre les ministres des 15 sur l'élargissement de l'Europe en donnent une idée. Un diplomate allemand, cité par *Libération*, y expliquait qu'il soupçonnait la France « *de mener un trouble jeu en faisant des propositions maximalistes qu'elle sait inacceptables* »…

Bref, les gouvernements des pays de l'Est risquent de faire avec les promesses de Chirac la même expérience que les électeurs français…

Nelly MEYER

Martinique et Guadeloupe

CHÔMAGE EN HAUSSE

Extrait du bi-mensuel trotskyste *Combat Ouvrier* du 5 avril :

Le nombre officiel de chômeurs a été publié en Guadeloupe, il a augmenté. Ce n'est plus 26 % de la population active qui est au chômage mais 29 %. La réalité est de 4 109 inscriptions nouvelles à l'ANPE non compensés par le nombre de ceux qui ne sont plus comptabilisés comme chômeurs. Mais les statistiques même disent que, pour quelques « reprises d'emploi », il y a beaucoup d'« *abandons de recherche* ». Cela veut dire des chômeurs découragés ou qui ont simplement posté leurs fiches en retard et ont donc été radiés automatiquement des fichiers de l'ANPE. Il y a eu donc 48 568 chômeurs officiellement recensés en Guadeloupe au 1er février 1997. En Martinique, les nombreux licenciements dans le bâtiment, la diminution des surfaces plantées et donc des journées de travail dans les plantations font que la situation de l'emploi est tout aussi catastrophique qu'en Guadeloupe.

Parmi ces dizaines de milliers de chômeurs, peu nombreux sont ceux qui trouveront du travail : les réponses du style « *nous avons le regret...* » en découragent plus d'un. Les stages sont rares quand il ne sont pas bidons. L'affaire de l'Association guadeloupéenne de réinsertion, épinglée ces derniers jours pour avoir abusé de la confiance des chômeurs, n'est malheureusement pas une exception. Les patrons profitent également à mort de cette situation. Maintenant on n'hésite plus, même dans un grand garage, à proposer un mois d'essai « gratuit ». Beaucoup de commerces embauchent à la journée, sans aucune garantie, parfois la même personne depuis des années. Et ce sont ces mêmes patrons, mauvais payeurs, qui se permettent de traiter les chômeurs de fainéants. Oui, l'arrogance de ces capitalistes est sans limites. Et ils sont le soutien de l'administration, de l'État.

Les autorités locales se désolent de ne pouvoir venir à bout des conséquences du chômage : échec scolaire, développement des ravages de la drogue, délinquance. De récentes enquêtes sur la délinquance montrent que dans les agglomérations, les agressions violentes ne cessent d'augmenter : 30 % pour Pointe-à-Pitre où se déroulent de nombreux vols à main armée.(...)

Des milliards du budget de l'État ont déjà été versés aux patrons. Pourtant la situation ne cesse de s'aggraver. Une fois que le gouvernement a accepté de payer les charges d'un nouvel emploi, les patrons trouvent toujours un nouvel inconvénient qui les autorise à ne pas embaucher. Selon eux, la formation des sans-travail n'est pas adaptée à leurs besoins. Ou bien, les jeunes bien formés n'ont pas d'expérience. À chaque fois le gouvernement a une réponse : bientôt les capitalistes pourront embaucher les jeunes diplômés à 1 800 F par mois. Ils appellent cela des stages ! C'est déjà presque la suppression du SMIC. Ce SMIC aussi sert souvent de prétexte aux patrons pour ne pas embaucher : ils le trouvent trop cher. Mais ne leur demandez pas de vivre avec le SMIC ! (...)

USA

LE FANTÔME DE McCARTHY

L'Association des auteurs d'Amérique a décidé le 31 mars de rétablir les droits des victimes du maccarthysme, en attribuant à leurs véritables auteurs les scénarios de 24 films, écrits sous des pseudonymes ou signés par des prête-noms dans les années 1950.

En pleine guerre dite « froide », au début de la guerre de Corée, une période de réaction affichée, le sénateur McCarthy lança en février 1950 une campagne contre tout ce qui était communiste ou assimilé, c'est-à-dire en fait contre tous ceux qui exprimaient des opinions un peu critiques, un peu libérales, ou disons progressistes.

Le sénateur disait avoir découvert une vaste conspiration contre les Etats-Unis, qui fournit le prétexte à une véritable chasse aux sorcières touchant surtout l'intelligentsia, mais s'étendant aussi aux milieux syndicalistes. En 1952, plus de 1 400 personnes furent radiées des cadres de l'administration. Une commission chargée des activités antiaméricaines poursuivait les communistes réels ou soupçonnés de l'être, leurs sympathisants, et tous ceux qui avaient même simplement été en relation avec eux, même dix ou quinze ans auparavant.

Des milliers de personnes furent ainsi inquiétées et perdirent leur emploi. Des livres et des films jugés trop « de gauche » furent retirés des bibliothèques et des salles. Des écrivains et des cinéastes furent mis sur une liste noire et ne purent dès lors plus écrire ou tourner sous leur nom (ou alors avec un cachet au rabais sous un pseudonyme). Convoqués devant une commission chargée de juger de leur loyauté à l'égard de l'État américain, ils étaient sommés d'abjurer leurs convictions et fortement incités à dénoncer leurs amis et collègues.

Dans cette atmosphère d'hystérie, les époux Rosenberg, militants communistes accusés d'avoir livré des secrets atomiques à l'Union Soviétique, furent arrêtés en juillet 1950 et exécutés en juin 1953.

Plus de 40 ans plus tard, les droits de quelques scénaristes sont rétablis et sur le générique des films concernés apparaîtront les noms des vrais auteurs ! L'Amérique, le pays de la liberté, vous avez vu ça dans quel film ?

A. R.

HOECHST ABANDONNE SES DROITS SUR LE RU 486

Mardi 8 avril, Hoechst a annoncé à la presse un accord signé entre Roussel-Uclaf et le Dr Sakiz, ancien président du directoire de Roussel, afin de lui transférer, sans rémunération, les droits de propriété industrielle pour la molécule de mifépristone, plus connue sous le nom de pilule abortive RU 486, découverte en 1981 et permettant de procéder à une interruption volontaire de grossesse uniquement par des médicaments.

Cette décision marque, selon les propres termes du groupe Roussel-Uclaf son « *désengagement total, définitif et irrévocable* » vis-à-vis du RU 486.

Actuellement le principe actif de cette molécule est fabriqué dans l'usine Roussel de Vertolaye tandis que la mise en comprimé et le conditionnement sont effectués à Compiègne.

Il revient à Sakiz de rechercher désormais une ou des entreprises qui pourraient faire ce travail. Il compterait aussi poursuivre les recherches sur cette molécule dont toutes les possibilités n'ont pas été explorées, notamment en matière de contraception ou vis-à-vis de certains cancers.

Depuis toujours, le groupe Hoechst était hostile au RU 486. Son précédent PDG, catholique, était contre son exploitation au sein de son groupe. Mais ce ne sont pas ces choix dits moraux qui ont été déterminants dans cette décision. Le groupe a beau se prétendre « *au cœur de la santé* », selon un de ses slogans, il est surtout « *au cœur de la finance* » car c'est principalement vis-à-vis de ses intérêts commerciaux sur le marché américain que cette décision a été prise.

Pour le groupe Hoechst-Marion-Roussel, le marché américain est depuis longtemps d'un grand intérêt et il a d'autres perspectives de partenariats industriels. Il craint depuis déjà longtemps que l'existence de cet « abortif » parmi ses produits entraîne une contre-campagne de publicité de la part de groupes de pression contre l'avortement, du type « laissez-les vivre », qui sont très puissants aux USA.

Pour essayer de les calmer, H-M-R avait déjà fait don des droits de brevets pour les Etats-Unis, pour montrer son désintéressement.

Avec cette cession à Sakiz, Hoechst-Marion-Roussel a cédé à la pression des adversaires de l'avortement qui menaçaient de mener une campagne de boycott contre ses produits pharmaceutiques.

Les défenseurs de l'avortement avaient également agité la même menace, mais H-M-R a visiblement choisi de satisfaire la partie la plus réactionnaire de l'opinion américaine.

Si le RU 486 avait été une des molécules lui rapportant le plus, la décision aurait peut-être été tout autre.

Mais il se trouve que le RU 486 ne rapportait pas énormément au trust pharmaceutique : un chiffre d'affaires de 20 millions de francs en 1996 paraît dérisoire à un groupe qui rêve que chacune de ses spécialités lui rapporte cent fois plus, c'est-à-dire 2 milliards de francs.

Face au profit... le droit des femmes ne pèse pas lourd !

J.F.

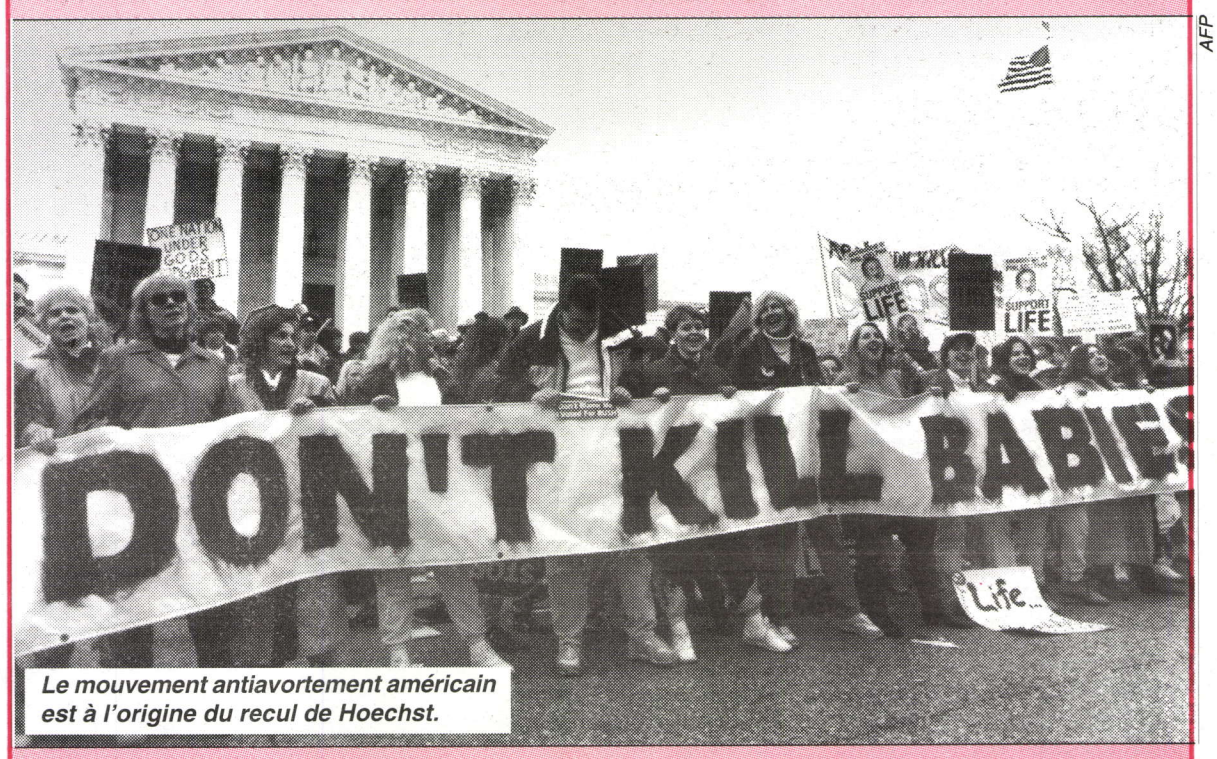

Le mouvement antiavortement américain est à l'origine du recul de Hoechst.

AFP

Hôpitaux d'Ile-de-France

Grève des internes ou pas LE PERSONNEL A SES PROPRES RAISONS DE MÉCONTENTEMENT

Jeudi 3 avril, la manifestation parisienne à l'appel de plusieurs syndicats de médecins hospitaliers et libéraux, de la fédération CGT-Santé, du CRC-Santé, ainsi que de l'intersyndicat des internes, n'a regroupé que quelques milliers de participants. Les mêmes organisateurs appellent à une nouvelle manifestation dimanche 13 avril. Mais parmi les travailleurs des hôpitaux, les motivations exprimées par les internes et les médecins suscitent plus de réticences que d'adhésion.

Devant l'hôpital La Pitié-Salpétrière, le 3 avril, outre les internes et les médecins, sont arrivés surtout des groupes de personnel des hôpitaux psychiatriques. Il y avait Maison-Blanche, Perray-Vaucluse et Esquirol, qui ont fait grève plusieurs semaines, et d'autres comme Sainte-Anne qui ont fait plusieurs manifestations ensemble ces dernières semaines contre les fermetures de services, les redéploiements et les suppressions de postes qui les frappent. Comme on l'entendait dire dans les rangs, les présents n'appréciaient guère de se retrouver derrière les internes car personne n'est dupe du but de leur combat : essentiellement leur future carrière dans le privé. Mais chemin faisant, le personnel hospitalier de psychiatrie a scandé ses propres slogans et finalement la plupart n'étaient pas mécontents d'avoir quand même manifesté contre la réforme hospitalière et le plan Juppé.

Dans les hôpitaux généraux, l'appel à cette manifestation n'a guère été diffusé, même par les syndicalistes CGT. Certains disaient ne pas comprendre que leurs dirigeants prônent l'alignement sur les internes. Cependant, on a vu par exemple à l'hôpital Beaujon la CGT signer avec FO un tract se contentant de reproduire un communiqué de presse de médecins parisiens.

Par ailleurs, en grande partie sous l'impulsion de la CGT, le mécontentement continue à s'exprimer dans quelques hôpitaux. Ce même jeudi 3 avril, environ 300 personnes ont manifesté devant le siège de l'Assistance publique (AP). Il s'agissait principalement de personnels de nuit de Saint-Louis, de Saint-Antoine et de Bicêtre, en mouvement depuis plusieurs semaines contre le calcul défavorable de leurs 35 heures nuit (*voir* LO *n°1498*). En effet, la direction de l'AP ne fait même pas appliquer sa propre note, faute d'effectifs. A ce rassemblement, il y avait aussi un groupe de Beaujon, la CGT ayant pris rendez-vous pour un problème de suppressions de postes. De l'hôpital Robert-Debré étaient venus une quarantaine de manifestants, à l'appel de la CGT et du CRC, car la direction a annoncé vingt postes en moins et unanimement chacun dit que dans son service on ne peut retirer personne !

Effectivement, les raisons de mécontentement ne manquent pas pour les travailleurs des hôpitaux. Elles puisent toutes leur origine dans les restrictions budgétaires. Le slogan « *A l'intérieur, y'a trop de travail, à l'extérieur, y'a trop de chômeurs, embauchez !* » résume un volet de la situation. Vient s'ajouter le manque de moyens matériels pour soigner dans des conditions dignes des progrès médicaux et des exigences de confort de notre époque.

Alors, oui, l'ensemble du personnel aurait intérêt à entrer en lutte contre les restrictions budgétaires dans les hôpitaux, avec des revendications générales, sans se limiter aux problèmes locaux ou d'une catégorie de personnel.

Correspondant LO

Hôpital Saint-Antoine (Paris)

PERSONNEL DE NUIT EN GRÈVE

LO

Depuis le 25 mars le personnel de nuit de l'hôpital Saint-Antoine est en grève au sujet du décompte des 35 heures de nuit. Ce mouvement a débuté après qu'une note de la direction générale de l'AP (Assistance publique), rédigée le 13 mars (*voir* LO *n° 1498*), eut subi un refus d'application de la part des directions locales. En effet, celles-ci utilisent le prétexte du manque d'effectif et de moyens pour ne pas appliquer la note du directeur général.

À Saint-Antoine, le mouvement consiste à refuser de prendre les postes à 21 heures, à faire des assemblées générales jusqu'à 23 heures au piquet de grève, installé dans le hall, et où nous discutons des assignations. Le jeudi 27 mars, le directeur (qui n'a pas osé nous recevoir dans une salle car il craignait d'être séquestré comme ses collègues de Bicêtre et de Saint-Louis) est venu « parlementer » à l'assemblée des grévistes qui se tenait dehors. Là, il a dit qu'il assignait tout le monde car il y avait 100 % de grévistes ! En fait, chaque soir, on a pu constater qu'il fallait 95 % du personnel en service minimum pour faire tourner l'hôpital : inutile de préciser qu'à en croire la direction... on est pratiquement en service minimum tout le temps.

Les quelques collègues non assignés ou en repos ont fait le tour de certains autres établissements où ils ont été bien accueillis, mais pour l'instant on en est à informer et à prendre des contacts.

Le 3 avril, les syndicats avaient obtenu un rendez-vous à la direction centrale, avenue Victoria, pour de nouvelles négociations. Mais on n'a eu droit qu'au mépris du directeur par intérim, celui qui avait signé en mars ayant démissionné ! N'ayant rien obtenu, nous nous sommes retrouvés le soir en assemblée générale et nous avons décidé de choisir nous-mêmes qui irait travailler ou non. La direction locale, prévenue, avait prévu 17 intérimaires pour cette nuit-là. Malgré le fait qu'on reste isolé à Saint-Antoine, la grève continue car, si la direction a amorcé un petit recul (les récupérations des fériés se feront en 10 heures), elle ne veut pas appliquer la même règle pour tous les congés. Cependant, notre victoire, c'est d'abord la solidarité qui est née pendant cette grève entre collègues trop isolés la nuit pour se connaître. Solidarité qui devra s'étendre à ceux des autres équipes car contre la déréglementation du temps de travail dont rêve la direction, il faudra se battre tous ensemble.

Correspondant LO

ESCLAVAGE PAS MORT

Daco-France, entreprise de conditionnement de fruits secs située à Antony, use de méthodes qui confinent à l'escroquerie.

Sous prétexte d'évaluer la dextérité de ceux qu'il prétend vouloir embaucher, et de leur présenter l'entreprise, le poste de travail, les mesures d'hygiène et de sécurité, le patron fait travailler les candidats à l'embauche 8 heures par jour, durant 4 jours. Il appelle cela EMT, « Evaluation en Milieu de Travail » ! Car en fait il ne s'agit pas d'une embauche mais d'une sélection, suivie d'un entretien individuel. A l'issue de ces quatre jours, il fait miroiter une embauche pour... septembre. Ce patron compte faire ainsi passer 120 EMT pour garder 50 personnes. Pendant ce temps, 120 personnes auront travaillé gratuitement, chacune 4 jours.

L'ANPE est complice de cette arnaque en fournissant de la main-d'œuvre gratuite et en présentant le travail aux candidats comme une aubaine à saisir... pour le patron sans aucun doute.

SNCF

RÉDUIRE LE TEMPS DE TRAVAIL... OU LES ACQUIS DES CHEMINOTS ?

Pour «*tourner l'entreprise vers le client*» et permettre à la SNCF de devenir «*dans cinq ans, l'entreprise de service public de référence en France et en Europe*», la direction élabore ce qu'elle appelle son «*projet industriel*». En particulier, elle a remis fin mars aux organisations syndicales, un projet d'aménagement et de réduction du temps de travail, ébauche de ce qui devrait prendre forme lors d'une prochaine négociation nationale, mais dont l'application se fera après un «*accord local dans chaque établissement*».

Pour flou et imprécis qu'il soit, ce projet est déjà tout un programme. Par exemple, il constate que «*la durée du travail conventionnelle est supérieure à la durée du travail productif*» et qu'«*une bonne façon de réduire l'impact sur les coûts est d'exploiter cette marge*». En d'autres termes, pour que les cheminots soient plus productifs, pour que la rentabilité de l'entreprise augmente, la chasse aux temps morts, aux coupures, aux immobilisations, etc., est ouverte. Et il n'est pas dit que la SNCF ne trouve pas le moyen d'exploiter encore cette «marge» par une réduction de salaire équivalant au calcul de la réduction du temps de travail «productif». Les heures supplémentaires qui «*donnent lieu à la majoration de la rémunération de 50%*» seraient alors «*intégralement rémunérées sous forme de repos*», alimentant un «compte épargne temps». Quant aux embauches, elles resteraient conditionnées aux «performances» de la SNCF et le projet en question évoque seulement l'hypothèse que le réaménagement du temps de travail devrait permettre «*des admissions de contractuels au cadre permanent*»...

Sous prétexte de mener à bien le «redressement de l'entreprise», voilà quelques points des projets mijotés par la direction. Pendant ce temps-là, les diminutions d'effectifs se poursuivent, la dégradation des conditions de travail, le blocage des salaires également... et le mécontentement s'accumule.

L. P.

LES PATRONS ROUTIERS L'AURONT CHERCHÉ

À la fin novembre 1996, après quinze jours de grève totale des salariés routiers, alors qu'à peu près tous les transports de marchandise étaient bloqués, le gouvernement et les patrons routiers avaient bien annoncé qu'ils cédaient sur un certain nombre de revendications et en particulier, semblait-il, sur la principale d'entre elles, la retraite à 55 ans. Du moins, c'est ce qu'ils avaient promis au cours des discussions avec les organisations syndicales.

Les salariés routiers viennent de vérifier une fois de plus ce que vaut une parole de patron : rien. Le 28 mars dernier, les négociations avec les organisations syndicales se sont soldées par un texte comportant tant de restrictions que la retraite à 55 ans est rendue quasi impossible. Les chauffeurs de cars, les «routiers voyageurs» sont exclus de la disposition. Pour les autres routiers, il faudrait par exemple avoir travaillé sans discontinuer dans la même entreprise (ou du moins des entreprises relevant de la même convention collective) pendant 25 ans pour faire valoir un droit de partir en retraite à 55 ans ; les salaires pris en compte seraient ceux de la dernière année de travail, et tant pis pour ceux qui auraient la malchance dans cette période d'avoir été malades ou accidentés. Quant aux embauches promises de jeunes en contrat à durée indéterminée pour remplacer ceux qui partiraient en retraite, il n'en est plus question.

Face à cette attitude des patrons routiers, les chauffeurs sont de nouveau en colère. Et on les comprend ! En signe de protestation, leurs syndicats ont annoncé une journée d'action pour le 5 mai prochain. Il serait étonnant qu'une journée suffise pour contraindre les patrons à satisfaire leurs revendications... à moins que les routiers ne se souviennent de la leçon récente et que cette journée soit l'annonce d'un mouvement comme celui de novembre 1996, voire mieux qu'en novembre 1996 !

L. P.

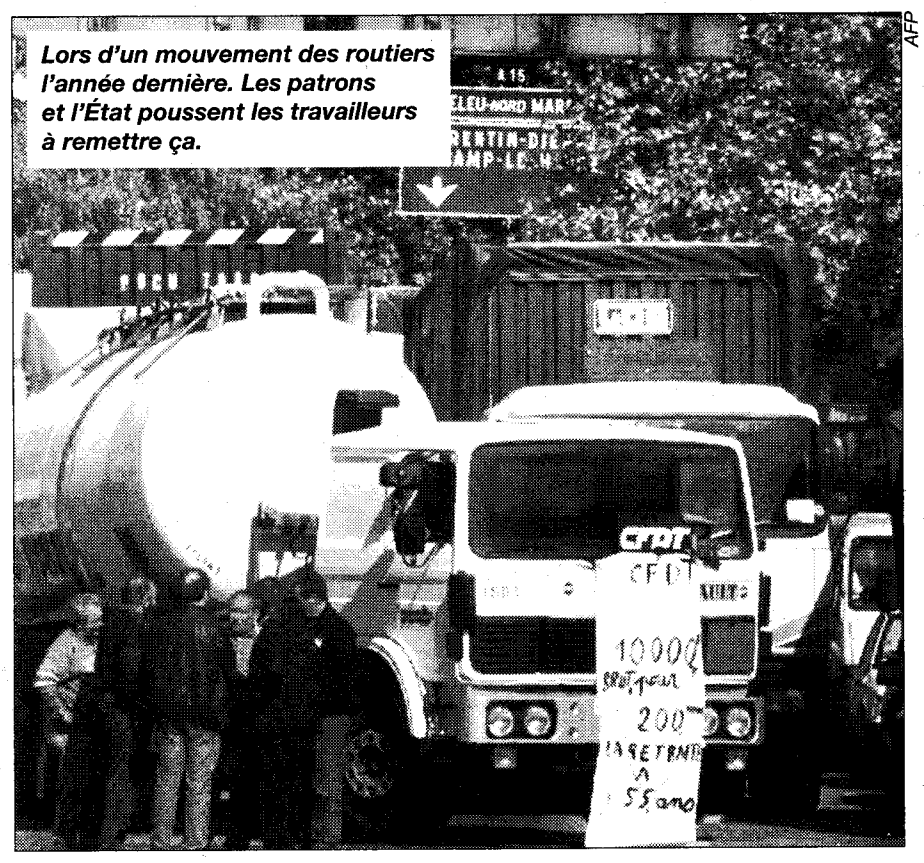

Lors d'un mouvement des routiers l'année dernière. Les patrons et l'État poussent les travailleurs à remettre ça.

AFP

Accident de la ligne C du RER de décembre 1987

DIX ANS APRÈS, LA SNCF DÉGAGE SA RESPONSABILITÉ

Les 27 et 28 mars derniers, s'est tenu le procès d'un accident survenu en décembre 1987 en banlieue parisienne sur la ligne C du RER à la hauteur d'Issy-les-Moulineaux, accident qui avait fait un mort et 38 blessés.

Près de dix ans après, ce n'est pas le procès de la SNCF qui a lieu, mais celui d'un conducteur, lui-même très grièvement blessé lors du drame et jamais complètement rétabli. Une fois encore, la SNCF se décharge complètement de toute responsabilité pour accuser «l'erreur humaine» du cheminot. Une honte. C'est dans la matinée du jeudi 24 décembre 1987 qu'une collision extrêmement violente eut lieu entre deux trains de banlieue, l'un chargé de passagers, l'autre vide. Immédiatement, la SNCF affirma que l'accident n'était pas dû à une erreur technique mais à une défaillance du conducteur. À supposer même que cela soit vrai, et ainsi que les conducteurs le déclarèrent à l'époque, la raison essentielle de l'accident résidait dans les économies faites par la direction sur les investissements alors qu'elle faisait passer de plus en plus de trains sur une ligne saturée. Pour pouvoir accélérer la cadence des trains, elle avait rapproché les signaux qui se suivaient de si près qu'on les croisait toutes les dix secondes à peine. Ainsi, aux heures de pointe, les conducteurs roulaient constamment au «jaune». Normalement, dès que l'on aperçoit un signal «jaune», cela signifie que le suivant est au «rouge» et qu'il faut freiner pour s'arrêter impérativement à celui-ci. Mais entre-temps le feu suivant passe du «rouge» au «jaune» si la rame qui précède a avancé. Et c'est ainsi que l'on prend l'habitude de rouler au «jaune»... Quand les trains se suivent à deux minutes, voire à une minute trente secondes les uns les autres, on imagine le risque. Tous les conducteurs sont conscients du danger. Le camarade qui conduisait l'une des deux rames qui se heurtèrent en décembre 1987, et qui est aujourd'hui sur le banc des accusés, a toujours maintenu qu'il n'avait pas franchi un signal «rouge» mais un signal «ouvert» (donc jaune ou vert) avant de tomber dans le coma.

Au lendemain de l'accident, la direction de la SNCF avait reconnu implicitement sa responsabilité puisqu'elle promettait d'équiper d'un nouveau système de sécurité le contrôle de vitesse sur la ligne C du RER. Ce système permet un freinage d'urgence automatique, instantané et n'existait pas à l'époque sur cette ligne. Il avait fallu l'accident grave pour que la direction prenne une telle décision. Mais dix ans après, c'est encore le lampiste, le conducteur, dont la seule responsabilité est mise en cause et qui est menacé d'une peine de prison de quinze jours ferme, requise par le procureur lors du procès. Quant à la direction de la SNCF, dont la politique d'économies et de rentabilité était déjà directement en cause à l'époque, elle est, comme toujours, reconnue... innocente.

Correspondant LO

Société de nettoyage ABILIS
(Péchiney-Dunkerque et Renault-Douai)

LA DIRECTION A RECULÉ

Abilis, grand groupe de nettoyage contrôlé par des capitaux hollandais, compte plus de 110 agences et plus de 2 500 salariés. Abilis/Asnets a une agence près de Douai qui emploie environ 110 personnes, les deux principaux chantiers étant Aluminium-Dunkerque (30 personnes) et Renault-Douai (plus de 50 personnes).

Depuis octobre 1996, l'ambiance a changé sur le chantier de Dunkerque, après qu'une section syndicale CGT se fut constituée, et que tout le monde se fut syndiqué. Le chef de chantier et le directeur ont dû tenir compte de cette nouvelle donne. Ils ont par exemple corrigé les erreurs des fiches de paye. Dans le courant du mois de décembre, des travailleurs employés à Renault-Douai ont aussi rejoint le syndicat.

Après que la direction de Renault-Douai eut modifié les horaires de travail pour produire plus de *Scenic*, la direction d'Abilis a voulu nous imposer une modification des horaires de nuit. Dans le même temps elle nous a annoncé que nous devions travailler le dimanche mais que les heures allaient être payées avec seulement 20% de majoration. Et en plus, les paniers de nuit étaient supprimés. La goutte... les gouttes plutôt ont fait déborder le vase.

L'assemblée a décidé un cahier de revendications : 1000 F d'augmentation par mois pour tous, le maintien des primes de panier de nuit, la majoration à 100% des heures travaillées le dimanche, une prime de déplacement de 15 F par jour pour tout le personnel, 39 heures de nuit payées 39 heures et non pas 35 heures.

La direction avait jusqu'au 1er avril pour donner sa réponse... mais ce n'était pas une blague. À 1 h 30 du matin, tous les ouvriers quittaient le chantier, à la plus grande stupéfaction du chef. Des délégués CGT de Renault étaient présents pour soutenir les grévistes.

Mercredi 2 avril, une assemblée des grévistes se tenait au local CGT de Renault Douai. Des ouvriers d'Abilis-Pechiney et un délégué CGT de Pechiney étaient là aussi. Tous les présents décidaient la grève de 8 heures reconductible.

Devant l'ampleur que prenaient les événements, le directeur vint de la région parisienne pour nous dire qu'il ne donnerait rien et qu'il ne paierait jamais les heures de grève.

Comme convenu, le jeudi 3 avril, les 30 ouvriers et femmes de ménage se mettaient en grève à Aluminium-Dunkerque. Ce même jour à Renault-Douai, un cadre d'Abilis vint nous proposer le paiement des primes de panier et des dimanches majorés à 100%. Mais rien n'y fit, nous voulions une augmentation de salaire.

La grève commençait à inquiéter la direction de Renault car les robots et installations de peinture étaient nettoyés sommairement et des pannes pouvaient perturber la production. Le vendredi 4 avril, une quinzaine de grévistes de Douai sont venus rendre visite à ceux de Dunkerque. Le directeur, par téléphone, a proposé une réunion de négociations à l'agence de Douai. Un grosse partie du personnel de Douai et Dunkerque s'y retrouva.

Après diverse péripéties, une délégation se rendit à la négociation et revint deux heures plus tard avec 350 F d'augmentation et 50% des heures de grève de ce jour payées. L'assemblée des grévistes refusa ces propositions et au téléphone le directeur proposa 400 F d'augmentation et 50% des heures de grève payées depuis le début du conflit. L'assemblée applaudit cette nouvelle reculade et vota le principe de la reprise. Mais il fallait... un engagement écrit de la direction, que nous sommes allés tous chercher à l'agence.

Pour nous tous c'est une victoire et il suffisait de voir la tête du directeur et des cadres pour en être convaincu.

Entreprise de nettoyage GOM (Nord)

LA DIRECTION RECULE SUR UN LICENCIEMENT

Dans cette entreprise où nous sommes environ 170, dispersés dans une soixantaine de chantiers, surtout en région parisienne et dans le Nord, nous avons à faire à l'arbitraire patronal le plus complet. Ainsi, sous prétexte que nous devions faire face à la concurrence pour garder nos chantiers, l'an dernier le directeur a changé nos horaires : pour certains c'était 3 ou 5 minutes de moins par jour, pour d'autres une demi-heure de moins le samedi matin, sans bien sûr diminuer la charge de travail. Mais il y a pire puisque, sur nos fiches de paie, il nous manque parfois 400 à 500 F pour absence maladie, alors que nous n'avons jamais manqué. Idem sur nos paniers de nuit parfois amputés du quart ou de la moitié.

Plusieurs fois nous avons réclamé. On nous a alors fait remplir une fiche de réclamation pour l'envoyer au siège de l'entreprise en Belgique. Et la réclamation est tombée dans le sac à oubli.

Finalement, devant l'obstination du patron et après que des salariés se furent présentés aux élections des délégués du personnel et du CE, les délégués ont proposé à ceux qui le souhaitaient de déposer ensemble un dossier devant le conseil des Prud'hommes afin d'obtenir réparation sur les salaires non payés et un dédommagement pour des licenciements abusifs qui avaient eu lieu.

À quinze nous avons déposé un dossier devant les Prud'hommes. Et quel ne fut pas notre plaisir de voir le petit directeur s'engager à payer dans les huit jours ce qu'il nous devait.

Mais la direction locale n'a pas voulu en rester là. Elle s'en est prise à un inspecteur dont les deux fils avaient décidé de se défendre contre leur licenciement, voulant le licencier. Lors de l'entretien nous étions treize devant la porte de GOM pour dire notre désaccord.

Des journalistes prévenus par nos soins étaient aussi là. Le patron vert de rage leur a lancé : «*Ici ce n'est pas la Fonction publique, si quelqu'un ne travaille pas, on le vire*». En attendant, le licenciement s'est transformé en déclassement sans perte de salaire. Ce qui est une victoire même si nous savons tous que le patron ne veut pas en rester là, et que nous devons garder toute notre vigilance.

Air France
Le Bourget (Seine-Saint-Denis)

GRÈVE SUSPENDUE... MAIS C'EST LA DIRECTION QUI PREND UNE CLAQUE

Après huit jours de grève totale, nous avons repris le chemin des ateliers (H 1 et H 2) d'Air France, au Bourget. Le conflit commencé le 26 mars (*voir* LO *du 3 avril*) ne s'est pas étendu aux autres secteurs et la minorité que nous étions, même si elle était déterminée, n'a pas réussi à faire céder la direction. Dans ces conditions, tous ensemble comme nous l'avons été durant toute la grève, nous avons décidé la reprise.

Nous voulions 20 points d'augmentation pour tous, soit environ 700 F. À deux reprises, une délégation élue par les grévistes a rencontré des représentants de la direction. Au lieu de nous répondre, celle-ci nous a fait part de ses revendications à elle : respect des temps, souplesse des horaires, disponibilité pour répondre aux clients, mise en équipe 2x8 pour tous! Pour faire passer la pilule, elle lâchait une prime de 200 F.

Ainsi, en échange de 200 F, nous aurions porté la responsabilité de l'introduction au Bourget de la flexibilité et de l'extension des 2x8!

Ce que nous voulons, c'est une augmentation des salaires sans contrepartie, pas nous faire acheter. Et voir la direction obligée de remballer ses propositions a été une petite victoire qui nous a donné le moral. Tout comme l'unité que nous avons maintenue pendant toute la grève entre les deux ateliers, le fait qu'il y ait eu peu de défections dans nos rangs et que nous ayons à chaque instant décidé, tous ensemble, de nos actions.

Correspondant LO

Renault

Les tribunaux condamnent la procédure

MAIS POUR ARRÊTER LES LICENCIEMENTS, IL FAUDRA LA LUTTE

Le tribunal de grande instance de Nanterre qui statuait en référé le vendredi 4 avril dernier a interdit à la direction de Renault « *de poursuivre, y compris à travers ses filiales, la mise en œuvre de la fermeture de Vilvorde jusqu'à ce qu'elle ait rempli son devoir d'information et de consultation du Comité de groupe européen* » (CGE).

Il est donc reproché à Renault de n'avoir «ni informé, ni consulté» le Comité de groupe avant l'annonce le 27 février dernier de la fermeture de Vilvorde qui devrait mettre à la rue le 31 juillet prochain 3100 salariés. Pour Renault, ce préalable inscrit dans le droit français ne s'appliquait pas à Renault industrie Belgique… Mais le tribunal de Nanterre en a jugé autrement, stipulant dans ses attendus que, pour une multinationale comme Renault, les droits sociaux au niveau de la Communauté européenne ne peuvent être en régression par rapport à la situation existant dans chaque État membre, soit en l'espèce le droit français.

Qu'il n'y ait pas régression des droits sociaux au niveau du droit européen comme national, encore heureux en effet. Mais ces droits ne pèsent pas lourd face aux droits qu'ont les entreprises comme Renault. La veille la direction de Renault avait aussi été condamnée par le tribunal du travail de Bruxelles qui a jugé irrégulière la procédure de fermeture de Vilvorde. Mais non seulement Renault fait appel des jugements, et rien ne dit que les arrêts qui seront rendus suivront les décisions prises en première instance, mais la seule chose qui est demandée à Renault est de respecter les formes – la procédure – pour pouvoir fermer Vilvorde! Et cette procédure, si Renault est amené à la reprendre, restera une procédure de fermeture. «*Une décision de justice n'efface pas la réalité économique*, déclarait sur TF1 son PDG Louis Schweitzer le soir même du jugement de Bruxelles, *je ne pense pas que cette décision ait un impact sur les délais*».

Et quand bien même la direction informera, consultera dans les règles le Comité de groupe européen, c'est tout de même elle seule qui gardera le pouvoir de décision et qui restera maître de sa politique dans l'entreprise. La loi lui permet, non seulement de fermer Vilvorde, mais aussi, comme elle l'a déjà annoncé, de supprimer 3000 emplois par an pendant les cinq ans à venir dans l'ensemble du groupe, sans compter des milliers d'autres dans les entreprises sous-traitantes à qui Renault demande de participer à hauteur de 50% au plan d'économie, de vingt milliards de francs d'ici à l'an 2000. Renault, qui veut devenir le constructeur le plus rentable en Europe, entend gagner quinze heures par voiture et jeter sur le pavé des milliers de travailleurs. C'est la loi du profit capitaliste.

C'est ce pouvoir économique, cette loi du profit qu'il devient urgent de supprimer. Aux travailleurs d'imposer leur loi à eux, et d'interdire par la lutte tout licenciement et toute suppression d'emplois, à Renault comme ailleurs. Ils en ont la force.

H. G.

AFP

Confrontation à Bruxelles entre les travailleurs de Renault et les forces de l'ordre.

Pour la pub, elle est forte!

«*L'homme n'est pas une machine. Traitons-le comme un homme*», proclame Renault… dans une publicité! Ce n'est évidemment pas des quelques milliers de travailleurs qu'elle entend jeter sur le pavé, mettre au rebut comme des machines, qu'elle parle, non, mais des conducteurs de la Safrane à qui la publicité promet «*moins de stress*» et donc «*moins d'agressivité envers les autres*». Quel souci d'humanité!

C'est ce que le chef de publicité de Renault à Paris appelle une «*campagne forte*» qui «*interpelle*» les consommateurs. Mais n'en doutons pas, aussi les travailleurs de chez Renault!

Arc.

H.G.

Fonderies du Poitou – Ingrandes (Vienne)

QUAND LES PATRONS OSENT PARLER DE CONTRAINTE ET DE VIOLENCE…

À la suite d'une semaine de grève au cours de laquelle les travailleurs des Fonderies avaient opposé la revendication d'une augmentation de 1000F à l'aumône de 100F que proposait la direction (*cf* LO *n° 1500*), cette dernière est passée à l'offensive contre les grévistes.

Une trentaine de grévistes ont en effet reçu une lettre recommandée les convoquant à des entretiens en vue d'éventuelles sanctions. Et puis deux délégués CGT également connus comme militants de Lutte Ouvrière ont été mis à pied «à titre conservatoire», comme disent les patrons, et sont sous le coup d'une menace de faute lourde. Dès notification de la mise à pied, ils ont été littéralement expulsés de l'usine.

«*Que leur reproche la direction?*» interroge un tract signé par les syndicats CGT et UDT (autonomes) des Fonderies. «*D'avoir entravé la circulation et la liberté du travail! Entrave à la liberté du travail? C'est un mensonge pur et simple! Quant au piquet, il ne faisait qu'exprimer la volonté des grévistes de faire entendre leurs revendications. Le reste des reproches faits à nos deux camarades tient soit de l'affabulation pure et simple, soit d'incidents ridicules délibérément grossis par la direction.*»

Et en effet les patrons de cette entreprise, filiale à 100% de Renault, ne manquent pas de culot! À l'heure où Renault licencie des milliers de travailleurs en Belgique et en annonce autant en France, plongeant ainsi des régions entières dans une situation catastrophique, ils osent reprocher de prétendues violences à des travailleurs qui ne font que défendre par la grève leur droit à un salaire décent.

Ils ont d'autant plus de culot, ces patrons des Fonderies, que dans les mois qui viennent de s'écouler les conditions de travail n'ont cessé de se détériorer, provoquant une augmentation du nombre des accidents.

Il y a quelques mois notamment, un travailleur a dû être amputé d'une jambe après avoir été heurté par un chariot élévateur. Et dernièrement même, dans la nuit de dimanche à lundi, un camarade du secteur alu a été gravement brûlé au visage et aux bras sur une machine à mouler lors de la mise en chauffe.

Alors la violence quotidienne, on voit où elle est, et qui la subit!

Mardi 8 avril dans la matinée, les deux camarades menacés de licenciement étaient convoqués en entretien préalable. Les syndicats des Fonderies ont appelé à un débrayage qui a été massivement suivi. Un rassemblement regroupant plusieurs centaines de travailleurs a eu lieu devant les portes des Fonderies, où les travailleurs de l'entreprise qui avaient débrayé ont reçu le renfort de délégations de plusieurs entreprises du département qui y avaient été conviées par les UL et UD CGT.

Lors des entretiens, la direction a maintenu ses positions et ses menaces. La lutte contre leur mauvais coup ne fait que commencer…

Correspondant LO

Usinor-Sacilor

Bénéfices considérables AU DÉTRIMENT DES TRAVAILLEURS ET DE L'EMPLOI !

Un laminoir chez Usinor-Sacilor.

Gamma

Le trust sidérurgique Usinor-Sacilor qui regroupe les sociétés Sollac, Ugine et Aster a annoncé pour 1996 un bénéfice de 1,5 milliard. Mais il s'est aussi désendetté pour 4,8 milliards. Il a investi et acheté des entreprises en Europe et aux États-Unis pour 3,9 milliards.

En 1996, il a donc réalisé, selon ses propres dires, un enrichissement de plus de 10 milliards de francs. Malgré la « conjoncture médiocre », la situation est, pour les patrons, florissante.

SOLLAC : quelques embauches... et de nombreuses suppressions d'emplois

Sollac s'est beaucoup vanté dans la presse des 397 embauches qui seraient réalisées en 1997, dans un groupe qui compte 17 500 travailleurs ! Mais ces embauches – si elles sont réalisées – ne compenseront pas, loin de là, les suppressions d'emplois qui continuent. À Sollac-Dunkerque il y avait, en 1986, 9 500 travailleurs, 5 800 en 1992, et 4 405 fin 1996. La direction en prévoit 4 382 fin 1997. Mais si l'on compte en emplois à temps plein – c'est-à-dire en tenant compte des diverses réductions d'activité qui concernent 660 travailleurs – cela donne en fait 4 238 fin 1996 et 4 191 fin 1997. Les patrons prévoient donc la baisse de l'emploi, malgré la cinquantaine d'embauches qu'ils annoncent à Dunkerque.

Un nouveau contrat de travail : le CCAA

Mais si ces embauches n'empêcheront pas l'emploi de diminuer, elles ont été l'occasion d'imposer aux jeunes embauchés un nouveau contrat de travail : le Contrat de Compétences et d'Activités Alternées.

Les patrons se justifient en prétendant qu'ils ne font par là que répondre aux désirs des jeunes eux-mêmes qui veulent apprendre, bouger, changer. Mais, bien sûr, ce CCAA est avant tout l'occasion d'aggraver les conditions de salaire, de travail et de vie de tous les travailleurs.

À Dunkerque, les jeunes embauchés actuels ont d'abord été souvent PEX, intérimaires Sollac pendant un an, puis en contrat d'adaptation à durée déterminée d'un an. Ils ont été 55 à être pris en contrat d'adaptation en 1996 et ils sont 31 à être embauchés fin 1996, dont 26 en CCAA. Les autres ne devraient l'être qu'en décembre de cette année.

Le CCAA prévoit tout d'abord que le travail se fera à 80 % en quatre équipes postées et à 20 % en journée. L'horaire ne sera pas de 33 h 36 comme depuis l'instauration de la cinquième équipe en 1983, mais de 36 heures en moyenne sur 10 semaines. Cela permettra aux patrons d'imposer de longues semaines après d'autres plus courtes, selon les besoins de la production.

Ensuite la mobilité horaire sera doublée d'une mobilité géographique sur l'ensemble du groupe pour lequel le jeune est embauché. Le CCAA dit ainsi : « *Vous serez affecté à votre embauche à l'établissement de Sollac-Dunkerque. L'entreprise se réserve la possibilité de vous faire évoluer dans un autre établissement de la société en France métropolitaine. En outre, vous pourrez être amené à effectuer des déplacements temporaires* ».

Ainsi, en faisant tourner les travailleurs entre les diverses usines, les patrons veulent faire d'autres économies de personnel, particulièrement pendant les arrêts d'installations... toujours au nom des évolutions techniques, économiques et sociales du métier !

Enfin, les conditions de rémunérations du CCAA sont fortement revues à la baisse. Par rapport aux feux continus, un ouvrier touchera de 500 F à 1 500 F en moins sur son salaire de base. Et cette baisse du salaire de base se répercutera sur les différentes primes d'intéressement.

Une « expérience » à faire échouer

La mise en place du CCAA s'est faite clandestinement. Il n'a pas été annoncé par la direction, mais découvert par des militants CGT. Depuis, la direction de Dunkerque a pris un ton patelin. Elle prétend qu'il ne s'agit que d'une « expérience » dont elle jugera à terme les résultats. Mais ce nouveau contrat de travail s'intègre dans sa politique de baisse des salaires et de l'emploi. La direction ne cache d'ailleurs pas qu'elle compte bien l'étendre à tous les volontaires actuellement sous un autre régime horaire, à partir de 2003.

Et l'on a vu lors des réductions d'activité toutes les pressions dont elle sait user pour trouver des « volontaires ».

Salaires et coûts

Dans une interview récente, Mer, patron d'Usinor-Sacilor, explique à propos des salaires et des délocalisations : « *Je tiens à souligner que les coûts salariaux représentent moins de 20 % des coûts globaux. C'est donc une vision fausse que de ramener le problème des coûts à la seule question des coûts salariaux. (...) L'essentiel de notre activité s'exerce sur le territoire européen face à des clients européens et ces industriels ont certes besoin de prix compétitifs, mais aussi d'un service proche et efficace et d'une qualité irréprochable pour réussir dans leur propre compétition* ».

Cela n'empêche cependant pas ce même patron de tout faire pour augmenter ses profits en diminuant la masse salariale.

C'est ça la logique capitaliste !

Correspondant LO

Nos lecteurs écrivent

Grenoble

ON TRINQUE CHEZ CAPONI

L'entreprise Marin Caponi s'occupe de la livraison en boissons, café et différentes fournitures des bars et autres débits de boissons de l'agglomération grenobloise, ainsi que de toute une partie du département de l'Isère. Elle emploie sur son site grenoblois une trentaine de personnes, dont une vingtaine de chauffeurs-livreurs.

Depuis quelques années l'entreprise familiale, qui avait réussi à racheter la majeure partie de ses concurrents et était devenue leader sur la région, a été rachetée par Kronenbourg, qui dépend du puissant groupe Danone. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les salaires et les conditions de travail n'ont pas suivi cette croissance.

Même avec 20 ans d'ancienneté, les salaires tournent autour de 7 000 à 7 500 F net par mois, pour 45 heures, voire davantage, de travail hebdomadaire. Les heures supplémentaires ne sont pas payées mais récupérées en repos, si c'est possible.

Depuis quelque temps les accidents du travail se sont multipliés : coupures, entorses, mal de dos. Chaque jour un livreur porte en moyenne 3 à 4 tonnes de caisses et de fûts (d'une quarantaine de kilos chacun). Les bars sont pour la plupart dépourvus de monte-charge et on doit alors descendre la marchandise dans les caves par des escaliers glissants et sombres. Les chutes y sont nombreuses.

En ce moment, la saison de ski bat son plein et il faut partir à six heures du matin pour livrer la clientèle bronzée des Deux-Alpes ou de l'Alpe-d'Huez en temps et heure. La boîte ne fournissant aucun matériel adapté, chacun y va de son système pour transporter les fûts de bière sur la neige et les hisser sur les plates-formes des téléphériques qui desservent les restaurants d'altitude : un vrai travail de galérien !

Kronenbourg aurait largement les moyens de payer de meilleurs salaires et d'embaucher pour réduire notre journée de travail et notre fatigue. Il faudra bien un jour ou l'autre faire trinquer les patrons de la boisson.

R. (Grenoble)

Reprise
d'Hervé Le Roux

La photo du film de 1968.

La reprise du travail aux usines Wonder à Saint-Ouen **est un film d'une dizaine de minutes tourné en direct en 1968 par des étudiants d'une école de cinéma. Pour ceux qui ont pu le voir à l'époque, ou dans les années qui suivirent, il résumait le contenu politique de ces événements : la trahison de la classe ouvrière en Mai 68 par les directions syndicales, dont la principale, la CGT, et par les dirigeants des partis de gauche, principalement à l'époque le PCF.**

Impossible de ne pas se souvenir, quand on a vu ce film, du visage de cette jeune ouvrière, que deux bureaucrates, l'un de la CGT, l'autre du PCF, essayent de convaincre de rentrer à l'usine pour reprendre le travail, et qui leur crie son dégoût de l'exploitation, qu'elle ne veut pas retourner dans cette « taule dégueulasse » et sa colère d'arrêter la grève alors que rien ou presque, même sur le plan des revendications concrètes, n'a été obtenu. Pour la soutenir, il n'y a guère qu'un jeune lycéen gauchiste, isolé et inexpérimenté.

La révolte de cette jeune ouvrière, c'était le sentiment de nombreux travailleurs, de jeunes qui avaient pensé que Mai 68 serait l'occasion de « tout changer », lorsque la grève fut torpillée par les centrales syndicales et par la gauche réformiste, après les accords de Grenelle.

Le réalisateur du film actuel avait 9 ans en 1968 et c'est donc bien après qu'il a vu le film de cette époque. Il dit avoir été ému par la colère de la jeune femme et, devenu cinéaste, il a essayé de la retrouver. Partant du film et des personnes qu'on peut y reconnaître, il est allé à sa recherche et a filmé tout ceux qu'il a retrouvés. C'est cette enquête qu'il nous livre ici au cours de trois heures et quelque de projection.

Le meilleur aspect du film, c'est ce qu'il montre des conditions de travail qui étaient alors celles d'une « sale boîte » de Seine-Saint-Denis – ce n'était pas la seule ! On y découvre la saleté dans laquelle travaillaient celles qui, comme la jeune femme, se trouvaient dans « l'atelier du noir », là où l'on remplissait de noir de manganèse les piles, un produit aussi volatil que la farine, le pire atelier d'une usine où mauvaises conditions de travail et petites payes étaient réservées aux femmes. Les pauses, le droit d'aller aux toilettes, de se doucher et même le savon furent longtemps inexistants.

Les jeunes filles de 14 ans, réticentes pour s'embaucher chez Wonder, entendaient leurs parents lancer : « C'est ça ou être bonne ». Souvent, les mêmes parents venaient chercher la paye. Une s'est sentie plus libre parce qu'elle pouvait la ramener elle-même à sa mère. C'était cela les fameuses « trente glorieuses » dont on nous rebat tant les oreilles aujourd'hui. Ces multiples témoignages montrent que ces années ont surtout été glorieuses pour le patronat et son exploitation sans vergogne.

Même le témoignage de la contremaîtresse, Mademoiselle Marguerite, est éloquent. Sortie du rang, placée entre le patron et les ouvrières, elle a essayé de composer toute sa vie, en cherchant peu ou prou l'équilibre. Celui-ci s'est rompu quand Tapie a repris Wonder. De colère, en comprenant qu'il n'était là que pour licencier et revendre, elle lui a cassé un parapluie sur la tête.

Évidemment, en trente ans, rien n'a vraiment changé, comme l'ont dit les travailleuses de Maryflo, à qui *Télérama* a projeté le film, et dont la réaction a été de déclarer que c'est pareil aujourd'hui.

Mais là où le film est beaucoup plus déplaisant, c'est sur le sens politique de Mai 68. Le réalisateur, qui participe personnellement aux projections de son film en banlieue parisienne, prétend laisser ses opinions politiques au vestiaire. C'est bien là où le bât blesse. Lorsqu'il interroge les deux militants, du PCF et de la CGT, on aimerait bien qu'il les pousse dans leurs retranchements. Dans l'apolitisme ambiant, le cinéaste garde sa neutralité. Il faut être attentif pour retenir que le responsable cégétiste « comprenait » la révolte de la jeune femme (mais qu'il la combattait !). Quant au responsable PCF, fils d'un stalinien notoire (Raymond Guyot), après une diversion sur la guerre d'Algérie, il avoue que si c'était à refaire, eh bien il le referait.

Le procédé adopté par le cinéaste revient, là où il faudrait de la clarté, à transformer les événements de Mai 68 en un méli-mélo où toutes les opinions ont du bon, celle des floueurs PCF-CGT comme celle des ouvriers floués. Chacun peut donc sortir de la projection de ce film avec dans la tête ce qu'il veut y voir. Et on peut au choix comprendre les raisons de l'ouvrière révoltée, ou celles des bureaucrates qui lui disent qu'il faut savoir terminer une grève.

Même si certains appellent cela du cinéma-vérité, ce n'est pas cela, dire la vérité sur Mai 68, c'est la noyer.

Nelly MEYER

Marion
de Manuel Poirier

Marion a dix ans. Ses parents viennent de racheter une petite maison dans un village de Normandie et, avec la paye de maçon de son père, la vie n'est pas toujours rose à la maison, même si l'on s'y aime bien. Alors bien sûr, lorsque par hasard elle fait la connaissance d'un couple de bourgeois parisiens qui l'invitent dans leur maison de campagne toute proche, Marion est éblouie. Le piano, les jolis bibelots, le grand jardin… Tout cela lui semble un monde merveilleux, où elle vient de plus en plus souvent.

Et peu à peu, dans la foulée des allées et venues de la fillette, vont se nouer entre les parents de Marion et leurs riches voisins des relations apparemment cordiales mais en réalité profondément inégalitaires, que le couple de travailleurs subit avec une gêne croissante. Mais comment refuser l'amitié de gens qui sont si attentionnés, si gentils avec Marion, et qui en plus proposent au père de celle-ci de retaper leur grange ? Et effectivement, ils ne sont pas méchants, ces bourgeois, simplement condescendants et assez cultivés pour ne pas le montrer. Ils ne parlent pas d'argent, mais ont l'assurance que donnent l'aisance matérielle, la culture et les hautes relations qui vont de pair avec un compte en banque bien garni. Avec eux, peu à peu, les parents de Marion se retrouvent prisonniers d'un tissu de relations faussement décontractées où ils se sentent de plus en plus les obligés de leurs voisins toujours si prévenants. Et justement, puisque la femme qui a pris Marion en affection souhaite un enfant qu'elle ne peut avoir, pourquoi Marion ne serait-elle pas, un peu, cet enfant ? Pour le bien de l'enfant bien entendu, puisqu'après tout son avenir n'en serait que meilleur.

Un film émouvant, qui dénonce d'autant mieux l'hypocrisie sociale que les personnages ne sont en rien caricaturaux mais sont chacun à leur manière, profondément humains.

Daniel MESCLA

Un week-end à retenir

LES 17, 18 ET 19 MAI
(week-end de la Pentecôte)

LA FETE DE LUTTE OUVRIÈRE à PRESLES
(Val d'Oise)

Fête de Lutte Ouvrière de MARSEILLE

DIMANCHE 27 AVRIL
à partir de 11 h 30
Parc de Valabre
à GARDANNE

Le parc est sur la route de Gardanne à Luynes. Une navette gratuite sera assurée chaque heure à partir de Marseille Saint-Charles. On peut se procurer les cartes auprès de nos militants marseillais ou en écrivant à :

Lutte Ouvrière
BP 2086
13203 Marseille CEDEX 01

Comme chaque année, la fête de Lutte Ouvrière, les 17,18 et 19 mai à Presles (Val-d'Oise) sera l'occasion d'un grand rassemblement fraternel de nos amis, nos lecteurs, nos sympathisants, nos camarades. A chaque fois c'est l'occasion de se retrouver, de discuter, d'échanger idées et expériences, de se distraire ensemble, dans la bonne humeur et l'amitié. C'est l'occasion pour tous ceux qui ne lisent notre journal que depuis peu, ou qui n'ont rencontré que récemment des militants de Lutte Ouvrière, de mieux connaître nos idées, les idées du communisme révolutionnaire, qui, quoique prétendent certains, non seulement sont loin d'être dépassées mais permettent au contraire de comprendre le monde dans lequel nous vivons et de comprendre comment il est possible de le changer !

Débattre ensemble de ce que nous, les travailleurs, pouvons faire pour nous défendre face aux attaques répétées des patrons et des gouvernements, des mesures qu'il faudrait imposer pour garantir la vie de la population laborieuse, les mesures nécessaires qu'il faudrait imposer pour protéger la population laborieuse, discuter du parti qui manque à la classe ouvrière et de comment le construire : oui, c'est nécessaire de débattre de l'avenir et de la meilleure façon de le préparer pour ne pas simplement subir la loi du capitalisme.

La fête de Lutte Ouvrière est aussi bien sûr une véritable fête populaire, avec des dizaines de stands de dégustation, de jeux, des spectacles gratuits, des animations... dans un cadre champêtre à une trentaine de kilomètres de Paris.

Alors retenez dès maintenant votre week-end et rendez-vous les 17, 18 et 19 mai pour la 27e fête de Lutte Ouvrière !

Nous pouvons d'ores et déjà annoncer la participation des artistes suivants à notre fête :

Dee Dee BRIDGEWATER
Chanteuse

La compagnie jolie MÔME

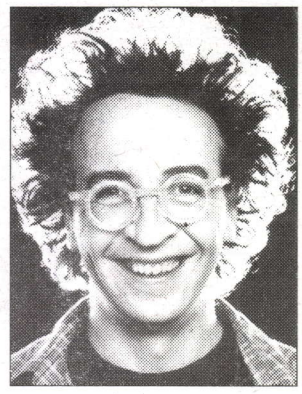

Gustave PARKING ▶
One-man show comique

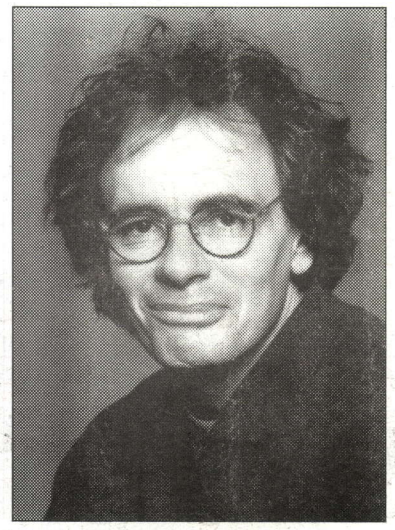

▲

Nicolas PEYRAC
Auteur-compositeur-interprète

▲

Didier LOCKWOOD
Richard GALLIANO DUO
Violon et accordéon Jazz

Lisa MARY
Voix et Contrebasse

Kent
Chansons

Les DéSAXés
Musique et humour

Françoise KUCHEIDA
Chanson française

Le BIG BAND du XVe arrondissement

ACHETEZ DÈS MAINTENANT VOS CARTES DE LA FÊTE

Vous pouvez commander votre carte d'entrée à la fête dès maintenant ; achetée d'avance, elle coûte 45 F pour les trois jours. Sur place, à la fête, elle coûte 60 F pour une journée ou 70 F pour deux ou trois jours.

On peut obtenir les cartes en écrivant à Lutte Ouvrière – BP 233 – 75865 Paris CEDEX 18, avec un chèque à l'ordre de *Lutte Ouvrière*, de 45 F par carte demandée.

Lutte Ouvrière – Directeur de publication : Michel Rodinson – Commission paritaire n° 64-995